

Rapport trimestriel aux actionnaires

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013

Rapport trimestriel aux actionnaires

Veillez vous reporter à la page 5 pour prendre connaissance des mises en garde au sujet des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS.

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent rapport en se rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com ou en communiquant avec le Service du secrétariat général au 204 946-4388.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.
London Life et Financière Liberté 55 sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.
Canada-Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

Résultats pour le trimestre allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2013

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes en date du 31 mars 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue aujourd'hui à Winnipeg.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) a présenté un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 517 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, une hausse de 15 % par rapport au montant de 449 M\$ enregistré pour le premier trimestre de 2012. Il s'agit là d'un bénéfice net de 0,544 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 0,474 \$ par action ordinaire pour la période correspondante de 2012.

Points saillants – Résultats opérationnels

- L'actif administré consolidé au 31 mars 2013 s'est chiffré à 582 G\$, une hausse de 36 G\$ par rapport au 31 décembre 2012.
- Le montant total des primes et des dépôts de la Compagnie a été de 16,6 G\$, une hausse de 15 % par rapport au premier trimestre de 2012, en raison de la vigueur continue affichée par les souscriptions dans chacun de ses secteurs opérationnels.
- Les souscriptions totales enregistrées par la Compagnie au premier trimestre de 2013 ont augmenté de 23 % par rapport au premier trimestre de 2012, notamment en raison des facteurs suivants :
 - Les souscriptions au Canada se sont chiffrées à 3 G\$, une hausse de 13 % par rapport au premier trimestre de 2012.
 - Les souscriptions de Great-West Financial ont été de 2,5 G\$ US, une hausse de 13 % par rapport au premier trimestre de 2012.
 - Les souscriptions en Europe se sont chiffrées à 961 M\$, une hausse de 27 % par rapport au premier trimestre de 2012.
 - Les souscriptions de Putnam ont été de 7,4 G\$ US, une hausse de 28 % par rapport au premier trimestre de 2012. Les sorties d'actifs nettes ont été de 314 M\$ US au premier trimestre de 2013, comparativement aux sorties nettes de 1 969 M\$ US enregistrées à la période correspondante de 2012.
- La Compagnie a maintenu un fort rendement des capitaux propres, lequel s'élève à 16,8 % relativement au bénéfice opérationnel et à 15,7 % relativement au bénéfice net.
- La situation du capital de la Compagnie est demeurée très solide. Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie se chiffrait à 210 % au 31 mars 2013.
- Les résultats au chapitre du crédit sont demeurés favorables, l'incidence de la révision à la baisse des notations de crédit et les pertes de valeur ayant été minimale.
- La Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de 0,3075 \$ par action ordinaire payable le 28 juin 2013.

Points saillants – Acquisition proposée et activité au sein des marchés financiers

Le 19 février 2013, la Compagnie a annoncé avoir conclu une entente avec le gouvernement de l'Irlande pour acquérir, par l'entremise de sa filiale Canada Life Limited, toutes les actions d'Irish Life Group Limited (« Irish Life ») pour la somme de 1,75 G\$ (1,3 G€). En plus de l'acquisition qui est proposée, la Compagnie a effectué deux importantes transactions sur les marchés financiers :

- Le 12 mars 2013, la Compagnie a émis des reçus de souscriptions dans le cadre d'un appel public à l'épargne et dans le cadre de placements privés, pour un produit brut totalisant environ 1,25 G\$ pour Lifeco.
- Le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€, lesquelles sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Standard & Poor's Ratings Services a attribué la notation de A+ à ces obligations.

La Compagnie dispose maintenant de la totalité du financement nécessaire à l'acquisition d'Irish Life Group, et elle a couvert son exposition au risque de change lié à l'euro pour la totalité du prix d'achat de 1,3 G€.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice net consolidé de Lifeco correspond au bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et de Putnam Investments, LLC (Putnam), à quoi s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 265 M\$ pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 242 M\$ pour le premier trimestre de 2012.

Les souscriptions ont totalisé 3,0 G\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 2,7 G\$ en 2012, ce qui correspond à une hausse de 13 %. Les souscriptions de produits d'assurance collective ont connu une hausse importante au cours du trimestre, pour s'établir à 288 M\$, comparativement à 134 M\$ il y a un an. Cette hausse est attribuable à la vigueur des souscriptions de produits d'assurance créances et des ventes directes dans le marché des grandes affaires. Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine se sont chiffrées à 2,6 G\$ pour le trimestre, soit une hausse de 8 % par rapport au résultat enregistré il y a un an. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de 30 % des souscriptions de produits de retraite collectifs. Les flux de trésorerie nets de l'unité Gestion du patrimoine se sont établis à 542 M\$ pour le trimestre. Les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 8 % d'un exercice à l'autre, en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle.

Le total de l'actif administré par l'exploitation canadienne au 31 mars 2013 se chiffrait à 143 G\$, comparativement à 138 G\$ au 31 décembre 2012.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 71 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 74 M\$ au premier trimestre de 2012. Great-West Financial a présenté un bénéfice net de 85 M\$ au premier trimestre, comparativement à 86 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Putnam a présenté une perte nette de 14 M\$ au premier trimestre, comparativement à une perte nette de 12 M\$ il y a un an.

Pour le premier trimestre de 2013, les souscriptions de Great-West Financial se sont chiffrées à 2,5 G\$ US, une hausse de 13 % par rapport au premier trimestre de 2012, ce qui traduit la vigueur des souscriptions au sein des Services de retraite.

Au 31 mars 2013, l'actif géré de Putnam se chiffrait à 135 G\$ US, comparativement à 124 G\$ US il y a un an. Les souscriptions au premier trimestre ont été de 7,4 G\$ US, une hausse de 28 % par rapport au résultat enregistré il y a un an. Toutefois, les rachats de 7,7 G\$ US se sont maintenus au même niveau qu'il y a un an. Les sorties d'actifs nettes pour le premier trimestre de 2013 ont été de 314 M\$ US, comparativement à des sorties nettes de 1 969 M\$ US pour la période correspondante de 2012.

Au 31 mars 2013, le total de l'actif administré par l'exploitation américaine se chiffrait à 365 G\$, comparativement à 333 G\$ au 31 décembre 2012.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 192 M\$ pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 140 M\$ pour le premier trimestre de 2012.

Les souscriptions pour le premier trimestre de 2013 se sont chiffrées à 961 M\$, une hausse de 27 % par rapport au montant de 755 M\$ enregistré il y a un an. Cette hausse reflète la vigueur des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man et de rentes immédiates au Royaume-Uni.

Au 31 mars 2013, le total de l'actif administré par l'exploitation européenne s'est chiffré à 74 G\$, soit une légère baisse par rapport au montant de 75 G\$ enregistré au 31 décembre 2012, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling.

EXPLOITATION GÉNÉRALE

L'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 11 M\$ attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le premier trimestre de 2013, comparativement à une perte nette de 7 M\$ pour le premier trimestre de 2012.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Lors de sa réunion d'aujourd'hui, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,3075 \$ par action sur les actions ordinaires de la Compagnie payable le 28 juin 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2013.

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels suivants :

- sur les actions privilégiées de premier rang, série F, à raison de 0,36875 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série G, à raison de 0,3250 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série H, à raison de 0,30313 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série I, à raison de 0,28125 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série J, à raison de 0,3750 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série L, à raison de 0,353125 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série M, à raison de 0,36250 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série N, à raison de 0,228125 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série P, à raison de 0,3375 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série Q, à raison de 0,321875 \$ par action;
- sur les actions privilégiées de premier rang, série R, à raison de 0,3000 \$ par action;

payables en entier le 28 juin 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2013.

Le président et chef de la direction,



D. Allen Loney

Le 2 mai 2013

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2013

DATÉ DU 2 MAI 2013

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre clos le 31 mars 2013, en comparaison avec la période correspondante de 2012 et le trimestre clos le 31 décembre 2012. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés résumés de la Compagnie pour la période close le 31 mars 2013. Le lecteur est aussi prié de se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés annuels de 2012 figurant dans le rapport annuel de 2012 de la Compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs et d'importantes hypothèses, comme le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, les systèmes d'information, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation gouvernementale, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2012 de la Compagnie aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les Normes internationales d'information financière (les IFRS) qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012**	31 mars 2012**
Primes et dépôts :			
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie	4 580 \$	4 827 \$	4 529 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	644	677	685
Dépôts des fonds distincts :			
Produits de l'Individuelle	1 768	2 072	1 559
Produits de la Collective	2 006	2 216	1 770
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	7 642	6 880	5 939
Total des primes et des dépôts	16 640	16 672	14 482
Honoraires et autres produits	778	767	724
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	5 215	5 122	4 743
Bénéfice opérationnel – détenteurs d'actions ordinaires**	517	491	449
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires**	517	351	449
Par action ordinaire			
Bénéfice opérationnel**	0,544 \$	0,517 \$	0,474 \$
Bénéfice de base**	0,544	0,370	0,474
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075
Valeur comptable**	12,87	12,64	12,28
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (sur les quatre derniers trimestres*)			
Bénéfice opérationnel net**	16,8 %	16,5 %	16,6 %
Bénéfice net**	15,7 %	15,3 %	17,6 %
Total de l'actif**	261 338 \$	253 612 \$	243 759 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	146 031	134 598	131 140
Total de l'actif géré**	407 369	388 210	374 899
Autres actifs administrés	174 487	157 455	148 068
Total de l'actif administré**	581 856 \$	545 665 \$	522 967 \$
Total des capitaux propres**	17 268 \$	17 011 \$	15 974 \$

La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2012.

* Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, calculé sur les quatre derniers trimestres.

** Le cas échéant, les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel*.

POINTS SAILLANTS DE 2013

Acquisition de Irish Life Group Limited

Le 19 février 2013, la Compagnie a annoncé avoir conclu une entente avec le gouvernement de l'Irlande pour acquérir, par l'entremise de sa filiale Canada Life Limited, toutes les actions d'Irish Life Group Limited (Irish Life) pour la somme de 1,75 G\$ (1,3 G€).

La transaction est assujettie aux approbations réglementaires habituelles, dont celles de la Commission européenne en vertu du règlement de l'Union européenne sur les fusions, et à certaines conditions de clôture. Une fois la transaction conclue, les activités d'assurance-vie et de retraite de la filiale irlandaise de la Compagnie, Canada Life (Ireland), seront intégrées à celles d'Irish Life et conserveront le nom d'Irish Life. Irish Life dispose d'une marque bien établie, en plus d'offrir une vaste gamme de produits et de profiter d'un important réseau de multidistribution similaire à celui lié aux activités de la Compagnie au Canada.

Cette acquisition, effectuée au sein du marché, permettra à la Compagnie de se classer comme chef de file dans les secteurs de l'assurance-vie, de la retraite et de la gestion de placements en Irlande. La stratégie employée par Irish Life est similaire à celle de Lifeco, car elle vise à maximiser le rendement pour les actionnaires en réduisant les risques au minimum et en mettant l'accent sur la rentabilité des capitaux.

Cette acquisition représente une valeur irrésistible pour les actionnaires de Lifeco; en 2014, elle devrait faire croître le bénéfice de la Compagnie par l'ajout d'environ 10 cents au bénéfice par action consensuel de Lifeco, soit une hausse de 4 % (selon l'Institutional Brokers' Estimate System).

La transaction sera financée par le produit net d'un placement de reçus de souscription d'environ 1,25 G\$, effectué le 12 mars 2013. Ce placement se compose d'une convention de prise ferme de 650 M\$ et d'un placement privé concomitant de reçus de souscription de 550 M\$ auprès de la Corporation Financière Power et de 50 M\$ auprès de la Société financière IGM Inc. Le solde du financement de cette transaction proviendra d'une émission de titres de créance libellés en euros (décrite ci-après) et de la trésorerie interne.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a conclu des contrats de change à terme liés à l'investissement à venir dans Irish Life, dans le cadre d'une stratégie globale dont l'objectif est d'atténuer les risques de change associés à l'euro. Ces contrats fixent le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 M€ de l'investissement dans Irish Life, dont la conclusion est à venir, et fixent le taux de change entre l'euro et le dollar canadien sur une tranche d'environ 500 M€.

Le 18 avril 2013, soit après la date de clôture, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€, lesquelles sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la Irish Stock Exchange. L'émission de titres de créance libellés en euros offrira une couverture naturelle à une partie du montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellé en euros.

La Compagnie a maintenant obtenu la totalité du financement nécessaire à l'acquisition d'Irish Life Group et elle a couvert toutes les expositions connexes au risque de change lié à l'euro. La conclusion de la transaction devrait s'effectuer en juillet 2013, si les approbations réglementaires sont obtenues.

Normes internationales d'information financière révisées

Le 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a adopté plusieurs nouvelles IFRS et IFRS révisées, comme il est expliqué à la rubrique Méthodes comptables du présent document. À l'exception d'IAS 19R, *Avantages du personnel*, les nouvelles normes portaient surtout sur la présentation d'informations supplémentaires et elles n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net ou sur les capitaux propres de la Compagnie. Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétroactive, ce qui a donné lieu à une baisse des capitaux propres d'ouverture d'environ 392 M\$ au 1^{er} janvier 2012 (diminution de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation) et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture d'environ 183 M\$ au 1^{er} janvier 2013 (diminution de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation). Le bénéfice net pour les trimestres clos le 31 décembre 2012 et le 31 mars 2012 a diminué de 2 M\$ en raison de l'adoption d'IAS 19R. Tout au long du présent document, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de refléter l'adoption rétroactive de ces normes.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2013 s'est chiffré à 517 M\$, contre 449 M\$ il y a un an et 351 M\$ au trimestre précédent. Cela représente 0,544 \$ par action ordinaire (0,544 \$ après dilution) pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 0,474 \$ par action ordinaire (0,471 \$ après dilution) il y a un an et à 0,370 \$ par action ordinaire (0,369 \$ après dilution) au trimestre précédent. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2012 comprennent une modification de la provision liée à des litiges, qui a eu une incidence négative de 140 M\$ sur le bénéfice net.

Les reçus de souscription émis en relation avec l'acquisition proposée d'Irish Life sont considérés comme des actions ordinaires potentielles conditionnelles et ont été exclus du calcul du bénéfice de base et dilué par action jusqu'à ce que toutes les conditions (c.-à-d. les approbations réglementaires) soient remplies. Collectivement les reçus de souscription sont échangeables contre 48 660 000 actions ordinaires de la Compagnie, à raison de un contre une.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Exploitation canadienne			
Assurance individuelle	56 \$	11 \$	67 \$
Gestion du patrimoine	90	69	68
Assurance collective	95	136	87
Exploitation générale canadienne	24	47	20
	265	263	242
Exploitation américaine			
Services financiers	85	95	86
Gestion d'actifs	(14)	(19)	(12)
Exploitation générale américaine	–	–	–
	71	76	74
Exploitation européenne			
Assurance et rentes	130	91	105
Réassurance	55	64	34
Exploitation générale européenne	7	(4)	1
	192	151	140
Exploitation générale de Lifeco	(11)	1	(7)
Bénéfice opérationnel	517	491	449
Certaines provisions liées à des litiges ⁽¹⁾	–	(140)	–
Bénéfice net	517 \$	351 \$	449 \$

(1) Ce montant correspond à des provisions liées à des litiges présentées à la rubrique Résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco dans le présent document.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

Incidence des marchés

Taux d'intérêt

Le contexte en matière de taux d'intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités reste difficile, et les taux ont continué de se maintenir près des planchers observés vers la fin de 2012. Le rendement des obligations de 10 ans au Canada et au Royaume-Uni a diminué de 4 et de 6 points de base, respectivement, alors que le même rendement a augmenté de 9 points de base aux États-Unis depuis le 31 décembre 2012. Les écarts de crédit se sont légèrement resserrés au sein de ces trois régions, soit de 3 à 5 points de base. Aucune incidence importante n'a été observée sur le bénéfice net relativement aux prévisions de la Compagnie.

Au 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a amélioré la méthode dont elle se sert pour estimer les provisions relatives aux taux d'intérêt. La provision totale a été restructurée en plusieurs provisions visant à couvrir les risques de modélisation à court terme ainsi que les risques inhérents à long terme et les risques liés au non-appariement des flux de trésorerie; aucune incidence nette sur le total des provisions n'a été observée à la suite de la restructuration. Cette restructuration influencera toutefois le moment prévu de la comptabilisation de ces provisions dans le bénéfice net. La Compagnie estime que cette restructuration fera croître le bénéfice net annuel prévu pour 2013 d'environ 70 M\$, après impôt, par rapport au résultat enregistré en 2012 selon l'ancienne méthode. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Marchés boursiers

Dans l'ensemble, les marchés boursiers se sont améliorés au premier trimestre de 2013. Les principaux indices boursiers ont clos le trimestre avec des hausses respectives de 2,5 %, de 10 % et de 8,7 % au Canada (selon l'indice S&P TSX), aux États-Unis (selon l'indice S&P 500) et au Royaume-Uni (selon l'indice FTSE 100) et avec une baisse de 0,1 % dans la grande région européenne (selon l'indice Eurostoxx 50) par rapport au 31 décembre 2012.

Par rapport au premier trimestre de 2012, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du premier trimestre de 2013 a augmenté de 2,3 %, de 12 % et de 8,2 % au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, respectivement, mais elle a diminué de 9,2 % dans la grande région européenne.

Avec le raffermissement des marchés boursiers au cours du trimestre, les honoraires liés aux actifs de la Compagnie ont été supérieurs aux attentes, alors que le coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie a diminué. L'incidence au premier trimestre de 2013 s'est traduite par une hausse de 13 M\$ relativement aux attentes de la Compagnie, principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Devises

À la clôture du premier trimestre de 2013, le dollar américain s'était raffermi d'environ 3,0 % par rapport au dollar canadien, alors que la livre sterling et l'euro s'étaient affaiblis d'environ 4,9 % et 0,8 %, respectivement. Alors que la vigueur et l'amélioration des données économiques américaines ont donné lieu à un raffermissement du dollar américain, la livre sterling et l'euro ont continué de subir les conséquences de l'incertitude persistante au sein de la zone euro, qui a été exacerbée par des événements survenus au cours du trimestre, comme les élections italiennes, et plus particulièrement le sauvetage financier de Chypre. La livre sterling a également subi l'incidence négative de la récente révision à la baisse de la dette souveraine du Royaume-Uni par les agences de notation. Comme la baisse du taux de change moyen entre la livre sterling et l'euro a été faible, et puisqu'elle a été contrebalancée par la force du dollar américain, l'incidence globale de la fluctuation des devises sur le bénéfice net de la Compagnie a été négligeable.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et les dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisées sur les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs, et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Exploitation canadienne			
Assurance individuelle	1 001 \$	1 037 \$	926 \$
Gestion du patrimoine	2 689	2 869	2 481
Assurance collective	1 875	1 880	1 855
	5 565	5 786	5 262
Exploitation américaine			
Services financiers	1 434	1 712	1 506
Gestion d'actifs	7 433	6 683	5 731
	8 867	8 395	7 237
Exploitation européenne			
Assurance et rentes	1 260	1 567	1 047
Réassurance	948	924	936
	2 208	2 491	1 983
Total	16 640 \$	16 672 \$	14 482 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Exploitation canadienne*	3 012 \$	2 917 \$	2 668 \$
Exploitation américaine*	9 950	9 359	7 932
Exploitation européenne	961	1 289	755
Total	13 923 \$	13 565 \$	11 355 \$

* Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS

Produits de placement nets

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Produits de placement gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 336 \$	1 360 \$	1 414 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(1)	(6)	–
Profits nets réalisés	47	29	47
Produits de placement réguliers	1 382	1 383	1 461
Frais de placement	(20)	(19)	(18)
Produits de placement nets réguliers	1 362	1 364	1 443
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	465	182	(196)
Produits de placement nets	1 827 \$	1 546 \$	1 247 \$

Au premier trimestre de 2013, les produits de placement nets, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 580 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au premier trimestre de 2013 se sont soldées par une augmentation de 465 M\$, comparativement à une diminution de 196 M\$ au premier trimestre de 2012, principalement en raison de la baisse des taux des obligations d'État au premier trimestre de 2013, alors que ceux-ci avaient augmenté au premier trimestre de 2012.

Au premier trimestre de 2013, les produits de placement nets réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 81 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012. L'incidence des fluctuations des devises découlant du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling et à l'euro, ainsi que la baisse des rendements des titres à revenu fixe découlant du maintien des faibles taux d'intérêt sont les principaux facteurs expliquant la baisse de 81 M\$. Les profits réalisés sur les titres disponibles à la vente se sont chiffrés à 35 M\$ pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 36 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits de placement nets enregistrés au premier trimestre de 2013 ont augmenté de 281 M\$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2012, essentiellement en raison d'augmentations nettes de la juste valeur de 465 M\$ au cours du premier trimestre de 2013, comparativement à 182 M\$ au trimestre précédent. La juste valeur des placements en obligations de la Compagnie a augmenté davantage au cours du premier trimestre de 2013, car la diminution des taux d'intérêt a été plus marquée au cours de ce trimestre qu'au quatrième trimestre de 2012.

Marchés du crédit

Au premier trimestre de 2013, la Compagnie a recouvré des sommes nettes sur des placements ayant subi une perte de valeur, y compris des cessions, situation qui a donné lieu à une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Les nouvelles pertes de valeur ont eu une incidence négligeable.

Au premier trimestre de 2013, la modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a également été négligeable, celle-ci donnant lieu à une diminution nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Exploitation canadienne			
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	252 \$	246 \$	239 \$
Contrats SAS	37	37	38
	289	283	277
Exploitation américaine			
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	331	314	302
Exploitation européenne			
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	158	170	145
Total des honoraires et autres produits	778 \$	767 \$	724 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Exploitation canadienne	2 456 \$	2 171 \$	2 185 \$
Exploitation américaine	760	1 163	1 003
Exploitation européenne	1 999	1 788	1 555
Total	5 215 \$	5 122 \$	4 743 \$

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts et les participations des titulaires de polices et les bonifications, ainsi que la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant ces passifs ainsi que les variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte des prestations liées aux contrats SAS, des paiements liés aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 5,2 G\$, y compris un montant de 4,7 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 467 M\$ attribuable à la hausse des passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'augmentation de 472 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012 comprend une augmentation de 307 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur de ces passifs attribuable à la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que par l'augmentation de 165 M\$ des paiements de prestations.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont augmenté de 93 M\$. L'augmentation est constituée d'une hausse de 478 M\$ des paiements de prestations et d'une diminution de 385 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au premier trimestre de 2013, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 18 %, comparativement à 14 % au trimestre précédent et à 11 % au premier trimestre de 2012. Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2013 est supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif de la Compagnie a diminué au cours du premier trimestre de 2012 en raison de la réduction du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Royaume-Uni, qui est passé de 26 % à 24 %, et en raison de l'incidence de la variation des taux d'imposition effectifs sur l'ajustement lié à l'impôt différé en ce qui concerne les passifs relatifs aux contrats d'assurance. La comptabilisation d'économies d'impôt de 14 M\$ par l'exploitation américaine, principalement des économies d'impôt d'exercices antérieurs, a également contribué à la baisse du taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2012.

Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre était supérieur à celui du quatrième trimestre de 2012. La Compagnie a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 M\$ liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2012. Par conséquent, le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour le quatrième trimestre a été réduit de 3 %.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 mars 2013			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	60 351 \$	31 519 \$	31 854 \$	123 724 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 100	1 768	1 684	8 552
Autres actifs	3 372	3 749	12 685	19 806
Actif net des fonds distincts	56 420	25 426	27 410	109 256
Total de l'actif	125 243	62 462	73 633	261 338
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 767	142 264	–	146 031
Total de l'actif géré	129 010	204 726	73 633	407 369
Autres actifs administrés	13 600	160 774	113	174 487
Total de l'actif administré	142 610 \$	365 500 \$	73 746 \$	581 856 \$
	31 décembre 2012			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	58 506 \$	28 722 \$	32 828 \$	120 056 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 098	1 721	1 693	8 512
Autres actifs	3 229	3 359	13 508	20 096
Actif net des fonds distincts	54 341	23 809	26 798	104 948
Total de l'actif	121 174	57 611	74 827	253 612
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 585	131 013	–	134 598
Total de l'actif géré	124 759	188 624	74 827	388 210
Autres actifs administrés	13 184	144 164	107	157 455
Total de l'actif administré	137 943 \$	332 788 \$	74 934 \$	545 665 \$

Au 31 mars 2013, le total de l'actif administré avait augmenté de 36,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2012, essentiellement en raison de l'augmentation de la valeur de marché et de la croissance des affaires au cours du premier trimestre de 2013.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 mars 2013		31 décembre 2012	
AAA	31 569 \$	36 %	29 302 \$	35 %
AA	13 687	16	13 463	16
A	24 550	29	23 812	29
BBB	14 759	17	14 662	18
BB ou inférieure	1 330	2	1 342	2
Total	85 895 \$	100 %	82 581 \$	100 %

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 mars 2013, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 85,9 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 82,6 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 81 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Titres de créance de gouvernements

	Valeur comptable selon la notation, au 31 mars 2013					Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	
Canada	10 405 \$	3 413 \$	2 434 \$	– \$	– \$	14 969 \$
Royaume-Uni	8 073	846	164	495	–	8 461
États-Unis	6 815	1 292	139	10	–	7 833
	25 293	5 551	2 737	505	–	34 086
Portugal	–	–	–	–	9	9
Irlande	–	–	–	69	–	66
Italie	–	–	–	17	–	20
Grèce	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	–	–	18	–	21
	–	–	–	104	9	116
Allemagne	927	6	–	–	–	903
France	276	29	–	–	–	286
Pays-Bas	598	–	–	–	–	570
Autriche	99	–	–	–	–	99
Australie	85	–	–	–	–	84
Obligations supranationales	798	92	–	–	–	800
Autres (9 pays)	559	59	–	19	–	612
	3 342	186	–	19	–	3 547
Total	28 635 \$	5 737 \$	2 737 \$	628 \$	9 \$	34 733 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 997 M\$ et d'un coût amorti de 2 695 M\$.

Au 31 mars 2013, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 37,7 G\$, soit une hausse par rapport à 36,2 G\$ au 31 décembre 2012. Les achats nets d'obligations d'État des gouvernements du Canada et des États-Unis ont été contrebalancés en partie par les cessions nettes d'obligations d'État du gouvernement du Royaume-Uni et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling. Le portefeuille comprend des titres de créance émis par les gouvernements du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie et de l'Espagne dont la valeur comptable globale s'établissait à 113 M\$, un montant qui se rapproche de celui enregistré au 31 décembre 2012. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par le gouvernement de la Grèce.

Titres de créance de banques et d'autres institutions financières

	Valeur comptable selon la notation, au 31 mars 2013					Total*	Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure		
Canada	61 \$	329 \$	1 055 \$	279 \$	– \$	1 724 \$	1 620 \$
Royaume-Uni	217	394	1 670	780	530	3 591	3 399
États-Unis	–	1 511	1 923	667	10	4 111	3 736
	278	2 234	4 648	1 726	540	9 426	8 755
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Irlande	–	–	–	68	4	72	96
Italie	–	–	31	103	–	134	146
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	65	–	43	94	–	202	209
	65	–	74	265	4	408	451
Allemagne	1	60	113	1	–	175	165
France	128	39	227	175	–	569	543
Pays-Bas	–	229	143	39	15	426	404
Australie	110	269	117	74	–	570	545
Autres (12 institutions)	16	77	254	126	13	486	452
	255	674	854	415	28	2 226	2 109
Total	598 \$	2 908 \$	5 576 \$	2 406 \$	572 \$	12 060 \$	11 315 \$

	Valeur comptable selon le rang, au 31 mars 2013							Coût amorti*
	Titres couverts	Créances de premier rang	Créances de second rang	Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure	Titres de capital	Capital conditionnel	Total*	
Canada	67 \$	1 071 \$	254 \$	56 \$	276 \$	– \$	1 724 \$	1 620 \$
Royaume-Uni	265	1 521	826	468	324	187	3 591	3 399
États-Unis	366	2 648	895	–	202	–	4 111	3 736
	698	5 240	1 975	524	802	187	9 426	8 755
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	–
Irlande	68	–	–	–	4	–	72	96
Italie	31	27	17	–	59	–	134	146
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	71	–	56	36	39	–	202	209
	170	27	73	36	102	–	408	451
Allemagne	61	59	55	–	–	–	175	165
France	167	127	129	40	106	–	569	543
Pays-Bas	–	350	7	28	41	–	426	404
Australie	121	306	103	–	40	–	570	545
Autres (12 institutions)	32	193	105	94	62	–	486	452
	381	1 035	399	162	249	–	2 226	2 109
Total	1 249 \$	6 302 \$	2 447 \$	722 \$	1 153 \$	187 \$	12 060 \$	11 315 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 868 M\$ et d'un coût amorti de 2 551 M\$.

Au 31 mars 2013, la Compagnie détenait des titres de créance de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 12,1 G\$, comparativement à 12,3 G\$ au 31 décembre 2012. Ce portefeuille comprend des titres de créance de 408 M\$ émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Irlande, en Italie et en Espagne; ce montant était de 410 M\$ au 31 décembre 2012. Les titres espagnols, d'un montant de 202 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 183 M\$ émises par les filiales d'institutions

financières espagnoles réglementées par la Financial Services Authority (la FSA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 mars 2013, 95 % de la valeur comptable de 12,1 G\$ des titres de créance de banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquiescer uniquement des prêts commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont respectées.

Au 31 mars 2013, le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 17,9 G\$, soit 14 % de l'actif investi, chiffres qui se rapprochent de ceux du 31 décembre 2012. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,7 G\$, soit 21 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 mars 2013			31 décembre 2012	
	Assuré	Non assuré	Total	Total	
Résidences unifamiliales	1 013 \$	669 \$	1 682 \$	9 %	1 676 \$
Résidences multifamiliales	2 496	1 953	4 449	25	4 358
Biens commerciaux	224	11 498	11 722	66	11 841
Total	3 733 \$	14 120 \$	17 853 \$	100 %	17 875 \$

La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans. La majorité des octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales sont assurés. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquiescer de ses obligations à l'égard du prêt. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 mars 2013		31 décembre 2012	
Ontario	766 \$	46 %	757 \$	45 %
Québec	398	24	398	24
Alberta	122	7	122	7
Colombie-Britannique	106	6	109	7
Terre-Neuve	86	5	86	5
Nouvelle-Écosse	64	4	63	4
Saskatchewan	53	3	54	3
Manitoba	43	3	43	3
Nouveau-Brunswick	40	2	40	2
Autres	4	–	4	–
	1 682 \$	100 %	1 676 \$	100 %

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 mars 2013, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 540 M\$, comparativement à 2 559 M\$ au 31 décembre 2012, soit une diminution de 19 M\$ découlant principalement de l'incidence du change, contrebalancée par la croissance des affaires.

Les provisions pour perte de valeur de 59 M\$ (73 M\$ au 31 décembre 2012) et les provisions de 2 540 M\$ (2 559 M\$ au 31 décembre 2012) pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance représentaient ensemble 2,3 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants au 31 mars 2013 (2,4 % au 31 décembre 2012).

PASSIF

Total du passif

	31 mars 2013	31 déc. 2012
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	120 335 \$	120 658 \$
Autres passifs du fonds général	14 479	10 995
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts	109 256	104 948
Total	244 070 \$	236 601 \$

Le total du passif a augmenté de 7,5 G\$, passant ainsi à 244,1 G\$ au 31 mars 2013, en raison de la hausse des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ainsi que des autres passifs du fonds général de 4,3 G\$ et de 3,5 G\$, respectivement. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une diminution de 0,3 G\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ont augmenté d'environ 4,3 G\$, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation de 3,9 G\$ de la valeur de marché et des dépôts nets de 0,4 G\$. Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 3,5 G\$, principalement en raison de l'incidence des ententes de rachat de 1,9 G\$ au sein de l'exploitation américaine et de l'émission de reçus de souscription de 1,25 G\$ pour le financement de l'acquisition d'Irish Life.

Garanties de placement liées aux produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Les produits de garanties de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 mars 2013, les produits de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 2 282 M\$ (2 110 M\$ au 31 décembre 2012). La Compagnie dispose d'un programme de couverture pour gérer certains risques associés aux options incorporées à ses produits de garanties de retrait minimum.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

	Valeur de marché	31 mars 2013			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	24 997 \$	– \$	25 \$	134 \$	134 \$
Exploitation américaine	7 882	–	–	57	57
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	2 929	–	26	26	26
Réassurance**	970	553	–	27	580
	3 899	553	26	53	606
Total	36 778 \$	553 \$	51 \$	244 \$	797 \$

* Le titulaire ne peut recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne le 31 mars 2013 pour chaque police.

** L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2013. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 8 M\$ pour le trimestre, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

Capital social et surplus

Au 31 mars 2013, le capital social en circulation se chiffrait à 8 412 M\$, dont 5 868 M\$ d'actions ordinaires, 2 064 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 480 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans.

Placement de reçus de souscription

Le 12 mars 2013, la Compagnie a réalisé un placement de 25 300 000 reçus de souscriptions, au prix de 25,70 \$ le reçu de souscription, dans le cadre d'une acquisition ferme pour un produit brut d'environ 650 M\$. Simultanément à la clôture de l'appel public à l'épargne, Great-West Lifeco a réalisé le placement privé de 21 410 000 reçus de souscription auprès d'une filiale de la Corporation Financière Power et de 1 950 000 reçus de souscription auprès d'une filiale de la Société financière IGM Inc., au prix de 25,70 \$ le reçu de souscription, pour un produit brut d'environ 600 M\$. L'appel public à l'épargne et les placements privés ont totalisé un produit brut d'environ 1,25 G\$ pour Lifeco.

Chaque reçu de souscription donne à son porteur le droit de recevoir, à la conclusion de l'acquisition, sans paiement d'une contrepartie additionnelle ou sans autres mesures, une action ordinaire de la Compagnie et un montant équivalant aux dividendes déclarés par Lifeco sur les actions ordinaires, le cas échéant, aux dates de clôture des registres qui se situent dans la période allant de la date de conclusion du placement, inclusivement, jusqu'à la date de conclusion de l'acquisition, exclusivement, déduction faite des retenues d'impôt à la source applicables.

Le produit net de la vente de reçus de souscription est détenu en mains tierces jusqu'à ce que toutes les conditions à la conclusion de l'acquisition soient respectées ou levées, y compris, notamment, l'obtention de toutes les approbations réglementaires et gouvernementales nécessaires à la finalisation de l'acquisition. Dans l'éventualité où ces approbations ne sont pas obtenues et que ces conditions ne sont pas satisfaites avant le 31 octobre 2013, ou si la convention d'acquisition est résiliée avant cette date, ou si la Compagnie informe les preneurs fermes ou les membres du public qu'elle ne compte plus aller de l'avant avec l'acquisition d'Irish Life, les détenteurs des reçus de souscription auront le droit de recevoir un montant équivalant au prix de souscription complet, majoré de leur quote-part de la participation ou des autres bénéfices gagnés, ou qui sont censés être gagnés, sur le produit du placement, déduction faite des retenues d'impôt à la source applicables.

Émission de titres de créances

Le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€ visant à financer son acquisition d'Irish Life. Les obligations sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 % dont le prix a été fixé à 99,755 % de la valeur nominale, pour un rendement de 2,528 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services (« S&P ») et sont inscrites à la Irish Stock Exchange. Il s'agit de la première émission de titres de créance de Lifeco dans un marché libellé en euros. La Compagnie peut, à son gré, racheter les obligations en totalité (mais non en partie) pour un montant équivalent à 101 % du montant en capital, plus les intérêts courus si l'acquisition n'a pas été achevée.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable aux comptes de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales.

LIQUIDITÉS, GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**LIQUIDITÉS**

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. La Compagnie détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie directement par l'intermédiaire de la société de portefeuille de Lifeco et des filiales consolidées de Lifeco. Au 31 mars 2013, Lifeco détenait de la trésorerie et des placements à court terme auprès de gouvernements d'un montant de 6,4 G\$ (5,0 G\$ au 31 décembre 2012) et des obligations d'État d'un montant de 25,3 G\$ (25,8 G\$ au 31 décembre 2012), à l'exclusion des fonds liés aux reçus de souscription). Au 31 mars 2013, la Compagnie avait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 0,6 G\$ et des placements à court terme d'environ 1,24 G\$ détenus en mains tierces relativement aux fonds touchés en contrepartie des reçus de souscription par l'intermédiaire de la société de portefeuille de Lifeco. De plus, la Compagnie dispose d'importantes marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de la Compagnie. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes à la Compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Opérations	585 \$	611 \$
Financement	1 097	63
Investissement	(1 486)	(1 105)
	196	(431)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	(4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	189	(435)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 895	2 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 084 \$	1 621 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits de placement nets et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges opérationnelles et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au premier trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 189 M\$ par rapport au 31 mars 2012. Au cours du premier trimestre de 2013, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 585 M\$, en baisse de 26 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012. Les flux de trésorerie liés au financement se sont chiffrés à 1 097 \$, principalement en raison du produit de 1,2 G\$ provenant de l'émission des reçus de souscription liée à l'achat d'Irish Life, facteur contrebalancé en partie par le paiement de dividendes de 325 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 486 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Les engagements et obligations contractuels n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE). La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour les principales filiales d'exploitation canadiennes de Lifeco a été révisée pour se situer entre 175 % et 215 % (antérieurement entre 175 % et 200 %), sur une base consolidée.

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 mars 2013 s'établissait à 210 % (207 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE de la London Life au 31 mars 2013 s'établissait à 242 % (243 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 mars 2013 était de 209 % (203 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,6 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille.

À compter du 1^{er} janvier 2013 les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, l'incidence de 480 M\$ que la transition vers IAS 19R, *Avantages du personnel*, aura sur le capital au titre de l'information à fournir sur le MMRPCE. Au 31 décembre 2012, les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont achevé l'application progressive de l'incidence sur le capital de la conversion aux IFRS. En raison des modifications proposées à l'IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

Les modifications apportées en 2013 à la ligne directrice du BSIF sur le MMRPCE, qui portent sur les exigences liées au risque de déchéance, ont eu une incidence favorable d'environ 4 points de pourcentage sur le ratio de la Great-West au premier trimestre de 2013.

La situation du MMRPCE de la Great-West est influencée défavorablement par un goodwill et des immobilisations incorporelles importants, lesquels, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles dans le MMRPCE au Canada, ne sont pas pris en compte dans le calcul du capital réglementaire disponible.

La capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan de capital annuel. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de celle-ci.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMRPCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2012 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences en matière de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences en matière de capital relatives aux risques de crédit, aux risques de marché, aux risques d'assurance et aux risques opérationnels. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF qui portent sur les risques de crédit, de marché et d'assurance. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La Compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement La Great-West, compagnie d'assurance-vie), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences réglementaires en matière de capital, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

	31 mars 2013	31 déc. 2012 ⁽³⁾	31 mars 2012 ⁽³⁾
Exploitation canadienne	22,8 %	22,7 %	21,6 %
Services financiers aux États-Unis⁽¹⁾	20,2 %	20,9 %	19,6 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(2,5) %	(2,4) %	1,0 %
Exploitation européenne	18,9 %	18,2 %	18,5 %
Exploitation générale de Lifeco⁽²⁾	(9,3) %	(5,9) %	(6,2) %
Total du bénéfice net de Lifeco	15,7 %	15,3 %	17,6 %
Total du bénéfice opérationnel de Lifeco⁽²⁾	16,8 %	16,5 %	16,6 %

(1) Comprend l'exploitation générale américaine.

(2) La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut l'incidence de certaines provisions décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2012.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence de l'adoption d'IAS 19R.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, calculé sur les quatre derniers trimestres.

La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 15,7 %, comparativement à 15,3 % au 31 décembre 2012. Si la Compagnie continue de maintenir un bénéfice net positif, en revanche, le fait que la croissance de son capital a surpassé le bénéfice net a donné lieu à une diminution du rendement des capitaux propres par rapport au 31 mars 2012. Le rendement des capitaux propres de la Compagnie relativement au bénéfice opérationnel s'est élevé à 16,8 %, ce qui se compare favorablement à l'objectif à long terme fixé à 15,0 %.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Lifeco et ses principales filiales en exploitation affichent d'excellentes notations de crédit, lesquelles sont attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Les sociétés en exploitation ci-dessous ont reçu les mêmes notations en matière de santé financière de la part de chaque agence de notation, une approche de notation groupée essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Au cours du premier trimestre de 2013, les notations de crédit de la Compagnie n'ont subi aucune modification et elles ont toutes été attribuées après l'annonce de l'acquisition d'Irish Life.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Great-West Financial
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres Créances de premier rang Créances de second rang	AA (faible)	IC-1	IC-1	IC-1 AA (faible)	NC
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang	A	AA	AA	AA	AA
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang Créances de second rang	A+	AA	AA	AA AA-	AA

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques est responsable de surveiller les principaux risques auxquels la Compagnie est exposée. L'approche de la Compagnie en matière de gestion du risque n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2012 de Lifeco. Une analyse complète de la structure de gouvernance et de l'approche de gestion à l'égard du risque de la Compagnie est présentée à la note intitulée Gestion du risque lié aux instruments financiers dans les états financiers consolidés de la Compagnie datés du 31 décembre 2012.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés au cours du premier trimestre de 2013. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 1 251 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a conclu des contrats de change à terme liés à l'investissement à venir dans Irish Life, dans le cadre d'une stratégie globale visant la gestion des risques associés à l'euro. Ces contrats fixent le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 M€ de l'investissement dans Irish Life, dont la conclusion est à venir, et fixent le taux de change entre l'euro et le dollar canadien sur une tranche d'environ 500 M€.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 862 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 997 M\$ au 31 décembre 2012.

MÉTHODES COMPTABLES

En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2013 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie dans les périodes à venir. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie. La Compagnie a adopté des changements dans ses méthodes comptables relativement aux normes révisées présentées ci-après.

Les tableaux suivants présentent les changements de méthodes comptables qui sont en vigueur en 2013.

Norme révisée	Sommaire des modifications comptables
IAS 19R, <i>Avantages du personnel</i>	<p>La Compagnie a adopté IAS 19R, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications apportées par IAS 19R comprennent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts sont ainsi constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondront à la situation de capitalisation (déficit) des régimes de retraite (moins le plafond de l'actif, le cas échéant) dans les bilans consolidés. De plus, tous les coûts des services, y compris les réductions et les règlements, sont comptabilisés immédiatement en résultat net.</p> <p>En outre, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Le taux d'actualisation utilisé pour le montant net des charges (produits) d'intérêts est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.</p> <p>De plus, la norme comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité, y compris la séparation du montant total des régimes de retraite et des charges au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi entre les montants qui sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat (les coûts des services et les charges d'intérêts nettes) et les montants qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global (les réévaluations). Les informations à fournir à l'égard des régimes de retraite comprennent la présentation de l'analyse de la sensibilité des régimes de retraite de la Compagnie envers le risque, ainsi qu'une explication des éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés et une description des montants, de l'échéancier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs de la Compagnie.</p> <p>Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétroactive, ce qui a donné lieu à une baisse de 392 M\$ des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 (une baisse de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une baisse supplémentaire de 183 M\$ des capitaux propre d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (une baisse de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable au compte de participation). Pour de plus amples renseignements sur l'adoption d'IAS 19R, se reporter aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.</p>

Norme révisée	Sommaire des modifications comptables
<p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i></p>	<p>Conformément à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, la Compagnie a déterminé si elle devrait consolider certaines entités en fonction de la définition de contrôle. Selon la norme, le contrôle est tributaire du pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, de sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et du lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>Avec l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a également adopté les directives d'IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>. Cette norme exige des informations à fournir supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés par les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées. L'adoption de cette norme augmente la quantité d'informations à fournir au sujet des filiales et des participations dans des entreprises associées de la Compagnie. L'adoption n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>Exclusion faite des éléments décrits ci-après liés aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices et aux titres de fiducies de capital, l'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a examiné la définition révisée du contrôle et son application aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices, et elle en a conclu que celle-ci n'avait pas changé de façon importante. La Compagnie continuera de présenter les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux qui se contrebalancent dans les actifs et les passifs des bilans consolidés. La Compagnie a par ailleurs augmenté la quantité d'informations qu'elle présente sur la nature de ces entités et sur les risques connexes. L'application d'IFRS 10 aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices pourrait continuer d'évoluer, car les assureurs européens seront tenus d'adopter IFRS 10 le 1^{er} janvier 2014. La Compagnie continuera de surveiller l'évolution d'IFRS 10.</p> <p>Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir plus de renseignements sur la présentation de ces structures et sur les informations à fournir à leur égard.</p> <p>La Compagnie a consolidé la Fiducie de capital Canada-Vie et la Fiducie de capital Great-West (les « fiducies de capital ») en vertu d'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Les fiducies de capital ne seront plus consolidées dans les états financiers, car les participations de la Compagnie dans celles-ci ne sont pas exposées aux rendements variables et, par conséquent, elles ne répondent pas à la définition révisée du contrôle établie dans IFRS 10. Ce changement dans la consolidation n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net et sur les capitaux propres de la Compagnie. Toutefois, la déconsolidation a donné lieu à des hausses de 282 M\$ des obligations au 1^{er} janvier 2012 et de 45 M\$ au 31 décembre 2012, lesquelles ont entraîné des hausses correspondantes dans le passif attribuable aux débetures de fiducies de capital dans les bilans consolidés.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 10, se reporter aux notes 3 et 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.</p>

Norme révisée	Sommaire des modifications comptables
IFRS 11, <i>Partenariats</i>	La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 11, <i>Partenariats</i> , lesquelles séparent les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'entreprises communes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser des participations dans des coentreprises, celles-ci devant dorénavant être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Compagnie participe à une entreprise commune, elle comptabilise sa quote-part de l'actif, du passif et du bénéfice net. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur la Compagnie.
IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>	La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , qui visent à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. Les données qui sont utilisées dans les techniques d'évaluation sont classées selon une échelle de trois niveaux, laquelle place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données non observables. Cette norme porte principalement sur la présentation de l'information, et son adoption n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	La Compagnie a adopté les directives de la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> . Selon la norme modifiée, les autres éléments du résultat global doivent être classés d'après leur nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.
IFRS 7, <i>Instruments financiers</i>	La Compagnie a adopté les directives des modifications apportées à IFRS 7, <i>Instruments financiers</i> , qui présentent de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions de compensation globale. La norme révisée porte seulement sur la présentation de l'information et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui seront modifiées après 2013 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie :

Norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>L'IASB a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode du report variable, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Depuis la publication de l'exposé-sondage, des membres du secteur de l'assurance ainsi que des organismes de normalisation comptable du monde entier ont recommandé que d'importantes modifications soient apportées à l'exposé-sondage de 2010. À l'heure actuelle, aucune nouvelle norme n'a été publiée ou n'a été présentée en exposé-sondage.</p> <p>Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode du report variable. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p>

Norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à son échéance » et « prêts et créances » soient éliminées. Les changements proposés à la norme ont aussi mis en place une catégorie de classement supplémentaire pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte; • qu'une méthode de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers; • que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité. <p>L'incidence d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les éléments restants du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, auront été finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> <p>Selon l'échéancier actuel, l'adoption d'IFRS 9 est prévue pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2015. La Compagnie continue toutefois de suivre l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p>
IAS 17, <i>Contrats de location</i>	<p>L'IASB a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p>
IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i>	<p>L'IASB a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu en 2013.</p>
IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>	<p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p>

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats opérationnels correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence des nouvelles IFRS et des IFRS révisées qui entrent en vigueur au cours de l'exercice, notamment IAS 19R. Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et de Putnam Investments, LLC (Putnam), à quoi s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats opérationnels consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats opérationnels de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	5 565 \$	5 786 \$	5 262 \$
Souscriptions*	3 012	2 917	2 668
Honoraires et autres produits	289	283	277
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	265	263	242
Total de l'actif	125 243 \$	121 174 \$	116 870 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs	3 767	3 585	3 479
Total de l'actif géré	129 010	124 759	120 349
Autres actifs administrés	13 600	13 184	12 393
Total de l'actif administré	142 610 \$	137 943 \$	132 742 \$

* Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le premier trimestre de 2013 s'est chiffré à 265 M\$, comparativement à 242 M\$ pour le premier trimestre de 2012.
- Les souscriptions au premier trimestre de 2013 ont été de 3 012 M\$, soit une hausse de 344 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012.
- Les primes et dépôts ont augmenté de 303 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012, pour s'établir à 5 565 M\$.
- L'unité d'exploitation Assurance collective a lancé deux nouveaux programmes de soutien en matière de santé. Le premier, qui porte sur le diabète, procure aux participants l'accès à des tests de glycémie gratuits, à un plan de santé personnel ainsi qu'à un conseiller en gestion du style de vie. Le deuxième programme offre aux participants des conseils en matière de médicaments sur ordonnance. Ces deux programmes ont été conçus pour aider les participants des régimes de prestations aux employés à mieux gérer leur santé.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	1 001 \$	1 037 \$	926 \$
Souscriptions*	107	133	116
Bénéfice net	56	11	67

* Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Primes et dépôts

Au cours du trimestre, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 001 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 72 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 918 M\$ au cours du trimestre, essentiellement en raison de l'augmentation de 9 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 3 M\$ au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 83 M\$.

Les primes des produits d'assurance individuelle ont diminué de 36 M\$, pour se chiffrer à 1 001 M\$, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une baisse de 7 % des primes d'assurance-vie avec participation attribuable au caractère saisonnier normal des souscriptions d'assurance-vie.

Souscriptions

Au cours du trimestre, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 95 M\$, principalement en raison d'une diminution de 44 % des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle qui découle surtout de la vigueur des souscriptions enregistrées au premier trimestre de 2012, avant l'annonce de la hausse des tarifs. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 12 M\$, soit une hausse de 2 M\$ par rapport au montant enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 24 M\$, pour se chiffrer à 95 M\$, par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 12 M\$, une baisse de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 11 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012. Cette baisse découle d'une diminution de 36 M\$ des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'une diminution défavorable de 5 M\$ des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par une hausse favorable de 14 M\$ des résultats au chapitre des placements et une réduction de 12 M\$ des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Le bénéfice net a augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse favorable de 33 M\$ des résultats au chapitre des placements et du comportement des titulaires de polices et à une réduction de 6 M\$ des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation était de 15 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à une perte nette de 6 M\$ au premier trimestre de 2012.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation a diminué de 191 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012, car les résultats du quatrième trimestre de 2012 tenaient compte de l'incidence de la modification de la provision liée à des litiges ainsi que des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	2 689 \$	2 869 \$	2 481 \$
Souscriptions*	2 617	2 630	2 418
Honoraires et autres produits	238	233	228
Bénéfice net	90	69	68

* Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs pour le premier trimestre ont augmenté de 63 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 137 M\$. Cette augmentation reflète le flux des fonds dans le marché global des fonds d'investissement, alors que les clients ont commencé à investir de nouveau dans le marché des actions. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates se sont chiffrés à 70 M\$, une diminution de 13 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012. Les primes et les dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont augmenté de 158 M\$, pour s'établir à 1 482 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat tient à la vigueur des transferts forfaitaires effectués par les nouveaux clients des régimes de capitalisation collectifs, à la hausse des dépôts effectués par les clients existants des régimes de capitalisation collectifs, ainsi qu'à l'augmentation des primes lors de la souscription de produits de rentes collectifs à prime unique.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et les dépôts ont augmenté de 63 M\$ pour les fonds de placement de détail exclusifs et de 13 M\$ pour les produits à taux d'intérêt garantis, en raison de la saison des REER. Les primes liées aux produits de retraite collectifs ont diminué de 256 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution découle d'une grande affaire enregistrée au trimestre précédent qui représentait 404 M\$ en primes.

Souscriptions

Les souscriptions pour le trimestre ont augmenté de 199 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 62 M\$, pour s'établir à 1 454 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'une hausse de 90 M\$ des souscriptions de produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée, hausse légèrement contrebalancée par une diminution des souscriptions de produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et de produits de rentes immédiates ont diminué de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 189 M\$, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt. Les souscriptions de produits de retraite collectifs se sont chiffrées à 649 M\$, une augmentation de 148 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation marquée des souscriptions de régimes de capitalisation collectifs et des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont diminué de 61 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la diminution des souscriptions de produits assortis d'une garantie de retrait minimum, qui a été contrebalancée en partie par une hausse des souscriptions de fonds distincts qui ne sont pas assortis d'une garantie de retrait minimum. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 68 M\$ en raison de la hausse des souscriptions de régimes de capitalisation collectifs et de produits de rentes collectifs à prime unique, hausse contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits de placement seulement.

Honoraires et autres produits

Les honoraires pour le premier trimestre ont augmenté de 10 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de 2012, en raison des profits réalisés sur le marché et des flux de trésorerie nets positifs, facteurs ayant contribué à la croissance de l'actif géré. Cette situation a été contrebalancée en partie par la baisse des marges liées aux honoraires.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse moyenne des indices boursiers TSX et des flux de trésoreries nets positifs.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2013 a augmenté de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de la hausse des honoraires, des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la hausse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le bénéfice net a augmenté de 21 M\$ par rapport au trimestre précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires, aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et à la hausse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	1 875 \$	1 880 \$	1 855 \$
Souscriptions	288	154	134
Honoraires et autres produits	37	37	38
Bénéfice net	95	136	87

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts pour le premier trimestre de 2013 ont augmenté de 20 M\$, pour s'établir à 1 875 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation des primes d'assurance-invalidité de longue durée.

Les primes et les dépôts ont baissé de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent principalement en raison de la baisse des primes et des dépôts des grandes affaires.

Souscriptions

Les souscriptions ont augmenté de 154 M\$, pour s'établir à 288 M\$, par rapport au premier trimestre de 2012. L'augmentation tient à la hausse des souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes découlant d'une importante souscription et de l'augmentation des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires.

Les souscriptions ont augmenté de 134 M\$, pour s'établir à 288 M\$, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions de produits d'assurance créances et des ventes directes qui découle principalement d'une importante souscription ayant été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires et dans le marché des grandes affaires. Les souscriptions dans le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Les honoraires et autres produits pour le trimestre ont diminué de 1 M\$ par rapport au premier trimestre de 2012, essentiellement en raison de la baisse des équivalents des primes SAS.

Les honoraires et autres produits enregistrés pour le trimestre étaient comparables à ceux enregistrés pour le trimestre précédent.

Bénéfice net

Pour le premier trimestre de 2013, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la hausse des profits relatifs aux frais d'assurance, facteurs contrebalancés par la baisse des profits associés aux modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le bénéfice net a diminué de 41 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des profits découlant des modifications des bases liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, des résultats défavorables au chapitre de la morbidité et de la baisse des profits relatifs aux frais d'assurance, facteurs contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et par la hausse des profits sur les placements.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 24 M\$ pour le trimestre, comparativement à un bénéfice net de 20 M\$ pour le premier trimestre de 2012. Au cours du premier trimestre, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 23 M\$ sur le bénéfice net. Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2012 comprenait un recouvrement de coûts visant un fonds de capital-investissement et des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les immeubles de placement couvrant le surplus de 26 M\$ qui ne se sont pas reproduits au premier trimestre de 2013.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 23 M\$, essentiellement en raison de la reprise de 38 M\$ des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens au quatrième trimestre de 2012, contrebalancée en partie par l'incidence favorable, au cours du premier trimestre de 2013, de l'ajustement de 23 M\$ susmentionné.

Faits nouveaux au sujet de certaines questions liées à la TPS et à la TVH à l'égard de l'Agence du revenu du Canada
La Compagnie continue de surveiller la prise de position de l'Agence du revenu du Canada sur l'application de la TPS et de la TVH sur les charges de chargement définies lorsqu'une compagnie d'assurance canadienne effectue des activités de réassurance avec un réassureur qui est une partie liée étrangère. La Compagnie a déposé des avis d'opposition au sujet des redressements effectués sur les années d'imposition 2007 et 2008, lesquels totalisent 15 M\$. Les années d'imposition de 2009 à 2012 pourraient donner à lieu à des redressements totalisant 38 M\$. Selon ses calculs des charges de chargement potentielles, la Compagnie a déterminé que tout impôt à payer sur celles-ci ne serait probablement pas important, et elle a donc prévu des réserves établies en fonction d'estimations raisonnables.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats opérationnels de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam), des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds, de placement et de consultation. Elle offre également des produits individuels, notamment des comptes de retraite et des produits d'assurance-vie et de rentes, ainsi que des produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et des régimes d'avantages à l'intention des cadres. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	8 867 \$	8 395 \$	7 237 \$
Souscriptions**	9 950	9 359	7 932
Honoraires et autres produits	331	314	302
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	71	76	74
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	70	77	74
Total de l'actif	62 462 \$	57 611 \$	55 645 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	142 264	131 013	127 661
Total de l'actif géré	204 726	188 624	183 306
Autres actifs administrés	160 774	144 164	135 568
Total de l'actif administré	365 500 \$	332 788 \$	318 874 \$

** Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Les souscriptions ont été de 2,5 G\$ US pour le trimestre considéré, soit une hausse de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par l'augmentation de 36 % des souscriptions des régimes 401(k).
- Pour le trimestre considéré, les primes et dépôts se sont chiffrés à 1,4 G\$ US, soit une baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 84 M\$ US pour le premier trimestre de 2013, soit une légère baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle comprenait une économie d'impôt de 14 M\$ qui ne s'est pas répétée en 2013.
- Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 140 M\$ US, soit une hausse de 17 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012*
Primes et dépôts	1 434 \$	1 712 \$	1 506 \$
Souscriptions**	2 517	2 676	2 201
Honoraires et autres produits	140	128	123
Bénéfice net	85	95	86
Primes et dépôts (en dollars américains)	1 420 \$	1 730 \$	1 506 \$
Souscriptions (en dollars américains)**	2 492	2 702	2 201
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	140	129	123
Bénéfice net (en dollars américains)	84	96	86

* Au cours de 2012, la Compagnie a réaffecté à Great-West Financial certains éléments de l'impôt sur le résultat et des charges initialement comptabilisés dans l'exploitation générale américaine, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

** Les souscriptions des périodes précédentes (une mesure non définie par les IFRS) ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie ainsi qu'avec les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts du premier trimestre de 2013 ont diminué de 86 M\$ US par rapport au premier trimestre de 2012 en raison d'une baisse de 49 M\$ US dans les Marchés de l'Individuelle qui est principalement attribuable à la baisse des souscriptions dans le marché des banques de détail observée en 2013 et à la diminution de 37 M\$ US dans les Services de retraite découlant d'une importante souscription à un régime 401(k) en 2012.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et les dépôts ont diminué de 310 M\$ US, en raison de baisses respectives de 230 M\$ US et de 80 M\$ US enregistrées par les Services de retraite et les Marchés de l'Individuelle. La baisse au sein des Services de retraite est principalement attribuable à la baisse des transferts de 239 M\$ US des options de placement de détail vers le fonds général. La baisse enregistrée dans les Marchés de l'Individuelle découle essentiellement de la baisse des souscriptions dans le marché des produits d'assurance-vie détenue par des sociétés en raison de leur caractère saisonnier.

Souscriptions

Pour le premier trimestre, les souscriptions ont augmenté de 291 M\$ US par rapport au premier trimestre de 2012 en raison d'une hausse des souscriptions de 305 M\$ US pour les Services de retraite, contrebalancée par une diminution de 14 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. La hausse enregistrée au sein des Services de retraite est principalement attribuable à une hausse des souscriptions de régimes 401(k) et au nombre accru de nouveaux participants dans le marché du secteur public et des organismes à but non lucratif, facteurs contrebalancés par la diminution des transferts vers des régimes 401(k) existants. La diminution enregistrée dans les Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable à la baisse des souscriptions liées aux marchés des banques de détail et des produits d'assurance-vie détenue par des sociétés, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions d'affaires liées aux comptes de retraite individuels.

Les souscriptions ont diminué de 210 M\$ US par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse de 125 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle et de la baisse de 85 M\$ US observée dans les Services de retraite. La diminution au sein des Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable au ralentissement des souscriptions au sein du marché des régimes d'assurance-vie détenue par des sociétés en raison de leur caractère saisonnier. Le quatrième trimestre est le plus important de l'exercice en matière de souscriptions au sein du marché des régimes d'assurance-vie détenue par des sociétés. Les Services de retraite ont connu des baisses dans le marché des régimes 401(k) en raison de la diminution du nombre d'importantes souscriptions, contrebalancée par la hausse du nombre de transferts provenant de participants existants. La baisse observée dans le marché du secteur public et des organismes à but non lucratif s'explique par deux importantes souscriptions survenues au quatrième trimestre de 2012 qui ne se sont pas reproduites au cours du premier trimestre de 2013.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2013 ont augmenté de 17 M\$ US par rapport au premier trimestre de 2012, principalement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des honoraires variables au sein des Services de retraite qui découle de l'augmentation de l'actif moyen, laquelle s'explique par l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et les flux de trésorerie positifs.

Bénéfice net

Au premier trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 2 M\$ US par rapport au premier trimestre de 2012, essentiellement en raison des économies d'impôt de 14 M\$ US au premier trimestre de 2012 et de la baisse de 5 M\$ US des produits liés au surplus, facteurs contrebalancés par l'amélioration de 16 M\$ US des profits au chapitre de la mortalité en 2013.

Le bénéfice net a diminué de 12 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des économies d'impôt de 14 M\$ US au quatrième trimestre de 2012. La baisse de 5 M\$ US des produits liés au surplus est contrebalancée par l'augmentation de 9 M\$ US des marges.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- L'actif géré de clôture de Putnam s'est chiffré à 135 G\$ US au 31 mars 2013, en hausse de plus de 10 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des marchés financiers, qui étaient favorables.
- Les souscriptions brutes de Putnam pour le trimestre clos le 31 mars 2013 ont augmenté de 1,6 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de fonds communs de placement au cours du trimestre considéré, vigueur qui est directement attribuable à l'amélioration de 1,7 G\$ US du total des entrées d'actifs nettes.
- Putnam a lancé six nouveaux fonds au cours du premier trimestre de 2013 afin de s'attaquer à plusieurs enjeux de taille au sein du marché, notamment la volatilité, le besoin de nouvelles sources de revenu et les ajustements à apporter en réaction à l'évolution du contexte fiscal.
- Putnam s'est classé au premier rang de l'étude annuelle de Barron's et Lipper sur les meilleures familles de fonds pour une deuxième fois en quatre ans en raison du rendement que ses fonds ont produit au cours de 2012 pour divers types d'instruments de capitaux propres et d'obligations.
- Putnam a été reconnue pour son excellent rendement à long terme, et trois de ses fonds communs de placement, à savoir Putnam Capital Spectrum Fund, Putnam International Capital Opportunities Fund et Putnam International Value Fund, ont reçu des prix Lipper Fund Awards en 2013, qui soulignent que ces fonds procurent un rendement ajusté en fonction du risque solide de façon constante sur des périodes de trois ans et plus, comparativement à leurs concurrents. Au premier trimestre de 2013, près de 86 % des actifs de Putnam se situaient au-dessus de la médiane des fonds classés par Lipper et cette proportion s'établissait à 82 % sur une période de cinq ans. Environ 50 % et 52 % des actifs, respectivement, se situaient dans le quartile supérieur de Lipper pour ces mêmes périodes.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	7 433 \$	6 683 \$	5 731 \$
Honoraires et autres produits			
Frais de gestion de placements	140	136	131
Honoraires liés au rendement	1	4	2
Frais administratifs	36	35	34
Commissions et frais de placement	14	11	12
Honoraires et autres produits	191	186	179
Perte nette	(14)	(19)	(12)
Primes et dépôts (en dollars américains)	7 359 \$	6 750 \$	5 731 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)			
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	139	137	131
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	1	4	2
Frais administratifs (en dollars américains)	36	36	34
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	13	11	12
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	189	188	179
Perte nette (en dollars américains)	(14)	(19)	(12)

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts ont augmenté de 1,6 G\$ US au premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012 en raison de la hausse de 1,2 G\$ US de l'ensemble des souscriptions de fonds communs de placement et des souscriptions institutionnelles de 448 M\$ US.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 609 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse de 781 M\$ US des souscriptions de fonds communs de placement au cours du trimestre considéré, qui a été contrebalancée en partie par une baisse de 172 M\$ US des souscriptions institutionnelles.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Pour le premier trimestre de 2013, l'actif géré moyen de Putnam a augmenté de 11 G\$ US par rapport à la période correspondante de 2012, car la hausse de 12 % de la moyenne de l'indice S&P 500 a été contrebalancée en partie par les sorties d'actifs nettes cumulatives. Par conséquent, les honoraires et autres produits ont augmenté de 10 M\$ US pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012, principalement en raison d'une augmentation des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 1 M\$ US par rapport au trimestre précédent, malgré que le premier trimestre de 2013 comprenait deux jours de moins au cours desquels des honoraires auraient pu être gagnés. Cette situation découle principalement de la hausse des frais de distribution gagnés sur certaines catégories d'actions assorties d'une option d'achat avec frais d'acquisition reportés et de la hausse des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des honoraires liés au rendement en raison du caractère saisonnier de la réception de ces honoraires.

Bénéfice net

Au cours du premier trimestre, la perte nette a augmenté de 2 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la reprise partielle de 16 M\$ US d'une provision liée à une poursuite au premier trimestre de 2012 et d'une augmentation de 4 M\$ US des charges opérationnelles principalement attribuable à la hausse de la rémunération à base de primes qui découle de l'amélioration du rendement des placements. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse de 10 M\$ US des honoraires et la baisse de 7 M\$ US des charges découlant des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions.

La perte nette a diminué de 5 M\$ US par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse de 9 M\$ US des charges découlant des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions, qui a été contrebalancée en partie par la diminution des économies d'impôt de 3 M\$ US au cours du trimestre considéré.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Actif au début	128 329 \$	126 935 \$	116 652 \$
Souscriptions (y compris les participations réinvesties)	7 359	6 750	5 731
Rachats	(7 673)	(6 901)	(7 700)
Entrées (sorties) d'actifs nettes	(314)	(151)	(1 969)
Incidence du rendement du marché	6 699	1 545	9 596
Actif à la fin	134 714 \$	128 329 \$	124 279 \$
Actif géré moyen	133 166 \$	127 125 \$	122 345 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, l'actif géré moyen s'est établi à 133 G\$ US, soit 65 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 68 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a augmenté de 11 G\$ US par rapport au trimestre clos le 31 mars 2012, essentiellement en raison de l'incidence du rendement positif sur le marché, légèrement contrebalancée par les sorties d'actifs nettes totales.

L'actif géré moyen a augmenté de 6 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence du rendement positif du marché, qui a été contrebalancée en partie par les sorties d'actifs nettes.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine. Au cours de 2012, la Compagnie a réaffecté à Great-West Financial certains éléments de l'impôt sur le résultat et des charges initialement comptabilisés dans l'exploitation générale américaine, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Le bénéfice net de l'exploitation générale américaine a été de néant pour la période considérée et pour la période comparative.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes représente les activités opérationnelles au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne; elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des rentes immédiates par l'entremise de la Canada-Vie et de ses filiales. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	2 208 \$	2 491 \$	1 983 \$
Souscriptions	961	1 289	755
Honoraires et autres produits	158	170	145
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	192	151	140
Total de l'actif	73 633 \$	74 827 \$	71 244 \$
Autres actifs administrés	113	107	107
Total de l'actif administré	73 746 \$	74 934 \$	71 351 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Au cours du premier trimestre de 2013, Great-West Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour acquérir Irish Life par l'entremise de sa filiale au Royaume-Uni, Canada Life Limited. Irish Life est le plus important fournisseur de régimes de retraite et d'assurance-vie et gestionnaire de placements en Irlande, avec plus de un million de clients et un actif géré de 50 G\$. La transaction, qui est assujettie aux approbations réglementaires, devrait se conclure en juillet 2013.
- Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2013 s'est chiffré à 192 M\$, soit une augmentation de 37 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes se sont chiffrées à 961 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, soit une hausse de 206 M\$, ou 27 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Cette hausse est principalement attribuable aux solides souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man et de produits à rentes immédiates au Royaume-Uni.
- La mise en place du Retail Distribution Review s'est déroulée au cours du premier trimestre de 2013, celui-ci imposant des changements à la conception des produits et aux types de rémunération offerts aux distributeurs au Royaume-Uni.
- Une nouvelle gamme de fonds de placement de détail a été lancée au Royaume-Uni, laquelle comprend huit fonds gérés par Canada Life Investments et trois fonds de Global Partner Series (GPS) qui sont gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC Itée, Placements Mackenzie et Putnam.
- Un IPD/IPF Property Investment Award a été décerné aux activités au Royaume-Uni en raison de l'excellent rendement du Canlife U.K. Property Life Fund. Ce prix souligne le meilleur rendement annualisé sur trois ans pour la période se terminant en décembre 2012 dans la catégorie des fonds équilibrés dont l'actif se chiffre entre 100 M£ et 500 M£.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	1 260 \$	1 567 \$	1 047 \$
Souscriptions	961	1 289	755
Honoraires et autres produits	141	149	132
Bénéfice net	130	91	105

Primes et dépôts

Pour le premier trimestre, les primes et les dépôts ont augmenté de 213 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man et de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni.

Les primes et les dépôts ont diminué de 307 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du recul des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man. De plus, les primes et les dépôts en Irlande et en Allemagne ont reculé par rapport à la saison forte des régimes de retraites au quatrième trimestre.

Souscriptions

Les souscriptions ont augmenté de 206 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'une hausse de 140 M\$ des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, laquelle reflète les fluctuations normales du nombre de grandes affaires, et en raison de la hausse de 84 M\$ des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni découlant de la croissance du marché. Ces hausses sont contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Les souscriptions ont diminué de 328 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse de 243 M\$ des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man et de la baisse de 66 M\$ des souscriptions de produits de retraite en Irlande et en Allemagne attribuable à la saison forte des régimes de retraites au quatrième trimestre.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des honoraires en Allemagne, permise par la croissance de l'actif géré.

Les honoraires et autres produits ont diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des frais de rachat au Royaume-Uni. Les changements observés dans les habitudes de souscriptions et de rachats à l'égard de certains produits de placement à prime unique à court terme peuvent donner lieu à des fluctuations des frais de rachat d'un trimestre à l'autre.

Bénéfice net

Au premier trimestre de 2013, le bénéfice net a augmenté de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 20 M\$ des profits au chapitre de la mortalité pour les produits d'assurance-vie collective et de rentes immédiates au Royaume-Uni et à la hausse de 6 M\$ des marges sur les nouvelles affaires. L'accroissement de 12 M\$ des réserves au titre des intérêts au premier trimestre de 2012, qui ne s'est pas reproduit en 2013, a également contribué à une hausse du bénéfice net au premier trimestre de 2013. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une économie de 6 M\$ en 2012 découlant de la réduction du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni et d'autres ajustements d'impôt au cours du premier trimestre de 2013.

Le bénéfice net a augmenté de 39 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Cette augmentation découle de la hausse des profits relatifs aux placements, à la mortalité et aux nouvelles affaires au premier trimestre de 2013. L'incidence des modifications des réserves et les ajustements d'impôt sur le résultat au quatrième trimestre de 2012 ont également contribué à l'augmentation du bénéfice net. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse des frais de rachat au Royaume-Uni.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 déc. 2012	31 mars 2012
Primes et dépôts	948 \$	924 \$	936 \$
Honoraires et autres produits	17	21	13
Bénéfice net	55	64	34

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts pour le premier trimestre de 2013 ont augmenté de 12 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison du montant net des nouvelles affaires d'assurance-vie et des fluctuations des devises.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des fluctuations des devises.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes et des nouvelles affaires.

Les honoraires et autres produits ont diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la récupération d'un contrat de réassurance au quatrième trimestre de 2012, facteur contrebalancé par les nouvelles affaires et par la hausse des volumes.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 21 M\$ au premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de 13 M\$ des provisions au cours du premier trimestre de 2012, augmentation qui ne s'est pas reproduite en 2013, et de l'amélioration de 14 M\$ des résultats au chapitre de la mortalité découlant des résultats défavorables enregistrés au premier trimestre de 2012. Ces hausses ont été contrebalancées par la baisse de 7 M\$ des profits attribuables aux nouvelles affaires.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2013 a diminué de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent. L'incidence positive de 8 M\$ de la récupération des traités de réassurance et les profits de 8 M\$ attribuables aux nouvelles affaires survenus au quatrième trimestre ne se sont pas répétés au cours du premier trimestre de 2013. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une amélioration de 6 M\$ des sinistres en matière d'activités de rentes.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2013 s'est chiffré à 7 M\$, contre 1 M\$ pour la période correspondante de 2012. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 11 M\$ sur le bénéfice net. Cette hausse a été contrebalancée en partie par les charges liées à l'acquisition proposée d'Irish Life.

Le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ par rapport à la perte nette de 4 M\$ enregistrée pour le quatrième trimestre de 2012. Cette augmentation est principalement attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus. De plus, les résultats pour le quatrième trimestre de 2012 comprenaient l'augmentation des réserves dans les activités internationales existantes, augmentation qui ne s'est pas reproduite au premier trimestre.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats opérationnels associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, l'exploitation générale de Lifeco a présenté une perte nette de 11 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ au premier trimestre de 2012. L'augmentation de la perte nette tient essentiellement à l'incidence des pertes de 4 M\$ liées à l'évaluation à la valeur de marché relatives à la macrocouverture de crédit pour le bilan au premier trimestre de 2013.

La perte nette de l'exploitation générale de Lifeco a diminué de 128 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient des provisions liées à des litiges de 140 M\$, comme il est décrit à la note 30 des états financiers annuels de la Compagnie. À l'exclusion de l'incidence de ces provisions, la perte nette a augmenté de 12 M\$. Cette hausse ajustée est attribuable à l'incidence positive de la diminution des provisions au titre des positions fiscales incertaines au quatrième trimestre de 2012 qui a eu une incidence positive de 20 M\$ sur le bénéfice net, laquelle a été contrebalancée en partie par les pertes de 4 M\$ liées à l'évaluation à la valeur de marché relatives à une macrocouverture de crédit pour le bilan, comparativement à 12 M\$ pour le trimestre précédent.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2013	2012				2011		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Total des produits	7 185 \$	7 140 \$	8 638 \$	7 797 \$	6 500 \$	8 003 \$	8 506 \$	7 134 \$
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice net								
Total	517	351	518	488	449	624	457	526
De base – par action	0,544	0,370	0,546	0,512	0,474	0,657	0,481	0,553
Dilué – par action	0,544	0,369	0,542	0,509	0,471	0,651	0,478	0,550
Bénéfice opérationnel⁽¹⁾								
Total	517	491	518	488	449	500	457	526
De base – par action	0,544	0,517	0,546	0,512	0,474	0,528	0,481	0,553
Dilué – par action	0,544	0,514	0,542	0,509	0,471	0,523	0,478	0,550

(1) Le bénéfice opérationnel est une mesure financière de la performance en matière de bénéfice non définie par les IFRS qui ne tient pas compte de certains éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 517 M\$ pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 449 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,544 \$ par action ordinaire (0,544 \$ après dilution) pour le premier trimestre de 2013, comparativement à 0,474 \$ par action ordinaire (0,471 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le premier trimestre de 2013 s'est établi à 7 185 M\$ et comprend des primes reçues de 4 580 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 362 M\$, une variation à la hausse de 465 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 778 M\$. Le total des produits pour le premier trimestre de 2012 s'était établi à 6 500 M\$ et comprenait des primes reçues de 4 529 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 443 M\$, une variation à la baisse de 196 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 724 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des

contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 mars 2013 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours de la période close le 31 mars 2013, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

CONVERSION DES DEVICES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation de l'information financière. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises Périodes closes les	31 mars 2013	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012	31 mars 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2011
Dollar américain							
Bilan	1,02 \$	0,99 \$	0,98 \$	1,02 \$	1,00 \$	1,02 \$	1,04 \$
Produits et charges	1,01 \$	0,99 \$	1,00 \$	1,01 \$	1,00 \$	1,02 \$	0,98 \$
Livre sterling							
Bilan	1,54 \$	1,62 \$	1,59 \$	1,60 \$	1,60 \$	1,58 \$	1,62 \$
Produits et charges	1,56 \$	1,59 \$	1,57 \$	1,60 \$	1,57 \$	1,61 \$	1,58 \$
Euro							
Bilan	1,30 \$	1,31 \$	1,26 \$	1,29 \$	1,33 \$	1,32 \$	1,40 \$
Produits et charges	1,33 \$	1,29 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,38 \$	1,38 \$

DÉPÔTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds communs de placement, ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie. Par conséquent, ils doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2012
		(retraité – note 3)	(retraité – note 3)
Produits			
Primes reçues			
Primes brutes souscrites	5 319 \$	5 763 \$	5 198 \$
Primes cédées	(739)	(936)	(669)
Total des primes, montant net	4 580	4 827	4 529
Produits de placement nets (note 5)			
Produits de placement nets réguliers	1 362	1 364	1 443
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	465	182	(196)
Total des produits de placement nets	1 827	1 546	1 247
Honoraires et autres produits	778	767	724
	7 185	7 140	6 500
Prestations et charges			
Prestations aux titulaires de polices			
Contrats d'assurance et d'investissement			
Montant brut	4 755	4 377	4 606
Montant cédé	(374)	(399)	(387)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	4 381	3 978	4 219
Participations des titulaires de polices et bonifications	367	292	364
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	467	852	160
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	5 215	5 122	4 743
Commissions	432	515	410
Charges opérationnelles et frais administratifs	674	645	643
Taxes sur les primes	74	75	72
Charges financières (note 11)	67	74	76
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	27	24	26
Bénéfice avant impôt	696	685	530
Impôt sur le résultat (note 17)	128	97	56
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	568	588	474
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18	205	–
Bénéfice net	550	383	474
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	33	32	25
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	517 \$	351 \$	449 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 16)			
De base	0,544 \$	0,370 \$	0,474 \$
Dilué	0,544 \$	0,369 \$	0,471 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2012
		<i>(retraité – note 3)</i>	<i>(retraité – note 3)</i>
Bénéfice net	550 \$	383 \$	474 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat			
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(27)	137	(61)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	–	–
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	32	(7)	(21)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	1	1
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(35)	(22)	(36)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	5	5	10
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(64)	(17)	3
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	7	(1)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	–	1	–
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	–	(1)	–
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	8	24
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	(2)	(5)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(86)	110	(86)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat			
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	98	79	(48)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(26)	(15)	10
Participations ne donnant pas le contrôle (compte de participation de filiales)	(3)	(15)	3
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	4	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	69	53	(36)
Total des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(17)	163	(122)
Bénéfice global	533 \$	546 \$	352 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
		(retraité – note 3)	(retraité – note 3)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 084 \$	1 895 \$	2 056 \$
Obligations (note 5)	85 895	82 581	78 355
Prêts hypothécaires (note 5)	17 853	17 875	17 432
Actions (note 5)	7 296	7 051	6 656
Immeubles de placement (note 5)	3 456	3 572	3 249
Avances consenties aux titulaires de polices	7 140	7 082	7 162
	123 724	120 056	114 910
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 759	10 537	9 923
Goodwill	5 400	5 397	5 401
Immobilisations incorporelles	3 152	3 115	3 154
Instruments financiers dérivés	862	997	968
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	518	514	491
Immobilisations corporelles	153	154	137
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 10)	2 097	2 064	2 061
Autres actifs	5 247	4 688	4 062
Actifs d'impôt différé	1 170	1 142	1 163
Placements pour le compte des polices de fonds distincts (note 9)	109 256	104 948	96 582
Total de l'actif	261 338 \$	253 612 \$	238 852 \$
Passif			
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 10)	119 609 \$	119 919 \$	114 730 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 10)	726	739	782
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 483	4 283	4 313
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	333	335	169
Instruments financiers dérivés	477	342	316
Autres passifs	6 387	5 163	4 600
Passifs d'impôt différé	688	708	810
Conventions de rachat	1 948	–	23
Débitures de fiducies de capital	163	164	815
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts (note 9)	109 256	104 948	96 582
Total du passif	244 070	236 601	223 140
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 477	2 451	2 187
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	6	5	3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social (note 12)			
Actions privilégiées	2 544	2 544	1 894
Actions ordinaires	5 868	5 848	5 828
Surplus cumulé	7 260	7 035	6 417
Cumul des autres éléments de la perte globale	(949)	(932)	(675)
Surplus d'apport	62	60	58
Total des capitaux propres	17 268	17 011	15 712
Total du passif et des capitaux propres	261 338 \$	253 612 \$	238 852 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

31 mars 2013						
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
Solde au début	8 392 \$	60 \$	7 035 \$	(932) \$	2 456 \$	17 011 \$
Bénéfice net	-	-	550	-	18	568
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	-	-	-	(17)	9	(8)
	8 392	60	7 585	(949)	2 483	17 571
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées	-	-	(33)	-	-	(33)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 16)	-	-	(292)	-	-	(292)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 12)	20	-	-	-	-	20
Paiements fondés sur des actions	-	2	-	-	-	2
Solde à la fin	8 412 \$	62 \$	7 260 \$	(949) \$	2 483 \$	17 268 \$

31 décembre 2012						
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
Solde au début	7 722 \$	58 \$	6 417 \$	(675) \$	2 190 \$	15 712 \$
Bénéfice net	-	-	1 921	-	277	2 198
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	(257)	(17)	(274)
	7 722	58	8 338	(932)	2 450	17 636
Frais d'émission d'actions	-	-	(14)	-	-	(14)
Montant réaffecté du compte de participation au compte de l'actionnaire de la London Life	-	-	(6)	-	6	-
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées	-	-	(115)	-	-	(115)
Détenteurs d'actions ordinaires	-	-	(1 168)	-	-	(1 168)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 12)	20	-	-	-	-	20
Émission d'actions privilégiées	650	-	-	-	-	650
Paiements fondés sur des actions	-	2	-	-	-	2
Solde à la fin	8 392 \$	60 \$	7 035 \$	(932) \$	2 456 \$	17 011 \$

31 mars 2012						
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
Solde au début	7 722 \$	58 \$	6 417 \$	(675) \$	2 190 \$	15 712 \$
Bénéfice net	-	-	474	-	-	474
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	(122)	(21)	(143)
	7 722	58	6 891	(797)	2 169	16 043
Frais d'émission d'actions	-	-	(5)	-	-	(5)
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées	-	-	(25)	-	-	(25)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 16)	-	-	(292)	-	-	(292)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1	-	-	-	-	1
Émission d'actions privilégiées	250	-	-	-	-	250
Paiements fondés sur des actions	-	2	-	-	-	2
Solde à la fin	7 973 \$	60 \$	6 569 \$	(797) \$	2 169 \$	15 974 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012 <small>(retraité – note 3)</small>
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôt	696 \$	530 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(85)	38
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	587	149
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	423	(19)
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	2	11
Variation des coûts d'acquisition différés	10	7
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(31)	75
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(465)	196
Autres	(552)	(376)
	585	611
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	20	1
Émission d'actions privilégiées	–	250
Émission de reçus de souscription (note 4)	1 238	–
Augmentation de la marge de crédit d'une filiale	166	135
Augmentation (remboursement) de débentures et d'autres instruments d'emprunt	(2)	(1)
Frais d'émission d'actions	–	(5)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(292)	(292)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(33)	(25)
	1 097	63
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	8 530	4 927
Encaissements sur prêts hypothécaires	375	467
Ventes d'actions	493	586
Ventes d'immeubles de placement	17	–
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	79	57
Variation des conventions de rachat	1 929	811
Placement dans des obligations	(11 971)	(6 932)
Placement dans des prêts hypothécaires	(401)	(439)
Placement dans des actions	(510)	(560)
Placement dans des immeubles de placement	(27)	(22)
	(1 486)	(1 105)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	(4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	189	(435)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 895	2 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 084 \$	1 621 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	1 083 \$	1 142 \$
Intérêts versés	37 \$	29 \$
Dividendes reçus	56 \$	55 \$

NOTES ANNEXES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam LLC).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Compagnie au 31 mars 2013 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 2 mai 2013.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers de Lifeco au 31 mars 2013 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board, ainsi qu'aux mêmes méthodes comptables et de calcul que celles qui ont été suivies dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La Compagnie a mis en œuvre des modifications de méthodes comptables lors de l'adoption de normes comptables nouvelles et révisées, comme le décrit la note 3. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés et aux notes annexes compris dans le rapport annuel de la Compagnie daté du 31 décembre 2012.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces estimations comportent un degré de variabilité inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont les suivantes : l'évaluation des contrats d'assurance et d'investissement, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles, les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres, l'impôt sur le résultat ainsi que les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi. Les éléments sur lesquels les estimations et les hypothèses de la direction ont eu une incidence importante sont décrits dans les méthodes comptables concernées, tels qu'ils ont été décrits dans les états financiers consolidés et les notes annexes compris dans le rapport annuel de la Compagnie daté du 31 décembre 2012.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période concernée. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants comme il est décrit, lorsque cela est significatif, aux notes indiquées des présents états financiers : les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, les provisions, les filiales et les structures d'accueil, les coûts d'acquisition différés, les provisions au titre des produits différés, les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles, ainsi que l'identification des secteurs opérationnels. Pour obtenir une analyse complète de ces jugements, se reporter aux états financiers consolidés et aux notes annexes compris dans le rapport annuel de la Compagnie daté du 31 décembre 2012.

Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements formulés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions sur le bilan ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement repose sur les notations de crédit des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de crédit de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles.

Méthodes comptables futures

Dans l'avenir, les Normes internationales d'information financière présentées dans le tableau ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la Compagnie.

Norme révisée/nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>L'International Accounting Standards Board a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode canadienne axée sur le bilan, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Depuis la publication de l'exposé-sondage, des membres du secteur de l'assurance ainsi que des organismes de normalisation comptable du monde entier ont recommandé que d'importantes modifications soient apportées à l'exposé-sondage de 2010. À l'heure actuelle, aucune nouvelle norme n'a été publiée ou n'a été présentée en exposé-sondage.</p> <p>Tant qu'une nouvelle norme internationale d'information financière visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode canadienne axée sur le bilan. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p>

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme révisée/nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à son échéance » et « prêts et créances » soient éliminées. Les modifications proposées à la norme incluent en outre une nouvelle catégorie de classement pour certains actifs financiers, soit « évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ».</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte; • qu'une méthode de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers; • que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité. <p>L'incidence d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les éléments restants du projet de l'International Accounting Standards Board qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, auront été finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> <p>Selon l'échéancier actuel, l'adoption d'IFRS 9 est prévue pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2015. La Compagnie continue toutefois de suivre l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p>
IAS 17, <i>Contrats de location</i>	<p>L'International Accounting Standards Board a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p>
IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i>	<p>L'International Accounting Standards Board a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu en 2013.</p>

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Norme révisée/nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>	<p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p>

3. **Changements de méthodes comptables**

a) **Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a adopté la version révisée d'IAS 19 (IAS 19R), *Avantages du personnel*. Conformément aux dispositions transitoires, la Compagnie a appliqué la norme révisée de façon rétrospective. Par conséquent, les informations financières comparatives des états financiers et des notes annexes de 2012 ont été retraitées.

Les modifications à IAS 19R incluent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels, qui sont maintenant constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondent à la situation de capitalisation (déficit) de ces régimes (moins les plafonds d'actifs, s'il y a lieu) dans les bilans consolidés. De plus, tous les coûts des services, y compris les réductions et les liquidations, sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

En outre, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Ce taux d'actualisation est déterminé relativement au rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, au début de l'exercice.

De plus, la norme révisée comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité, y compris la séparation du montant total des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi entre les montants qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat (les coûts des services et le montant net du coût financier) et les montants qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global (les réévaluations). Les informations à fournir à l'égard des régimes de retraite comprennent une analyse de sensibilité en ce qui a trait aux risques, une explication des éléments constatés dans les états financiers et des descriptions du montant, de l'échéancier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs de la Compagnie (se reporter à la note 15).

Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, cette modification a été appliquée de façon rétrospective, ce qui a donné lieu à une diminution des capitaux propres d'ouverture de 392 \$ (diminution de 352 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 \$ du surplus attribuable aux comptes de participation) au 1^{er} janvier 2012, et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture de 183 \$ (diminution de 169 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 \$ du surplus attribuable aux comptes de participation) au 1^{er} janvier 2013.

Les éléments des états financiers retraités en raison d'IAS 19R comprennent les autres actifs, les actifs et les passifs d'impôt différé, les autres passifs, le surplus cumulé et le cumul des autres éléments du résultat global présentés dans les états financiers.

3. *Changements de méthodes comptables (suite)*

Retraitement des périodes antérieures

Un sommaire de l'incidence de l'adoption d'IAS 19R est présenté ci-dessous :

	Participations ne donnant pas le contrôle, capital social, surplus d'apport	Cumul des autres éléments de la perte globale	Surplus cumulé	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2012 – montant présenté antérieurement	10 010 \$	(233) \$	6 327 \$	16 104 \$
Ajustements liés à l'application rétrospective d'IAS 19R	(40)	(442)	90	(392)
Montant révisé des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012	9 970 \$	(675) \$	6 417 \$	15 712 \$

	Exercice clos le 31 décembre 2012		
	Bénéfice net	Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Bénéfice global
Bénéfice global (perte globale) (montant présenté antérieurement)	1 930 \$	(97) \$	1 833 \$
Ajustements au résultat global :			
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	(13)	(223)	(236)
Impôt sur le résultat	4	63	67
	(9)	(160)	(169)
Montant révisé du bénéfice global (de la perte globale) au 31 décembre 2012	1 921 \$	(257) \$	1 664 \$

	Trimestre clos le 31 mars 2012		
	Bénéfice net	Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Bénéfice global
Bénéfice global (perte globale) (montant présenté antérieurement)	476 \$	(86) \$	390 \$
Ajustements au résultat global :			
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	(3)	(45)	(48)
Impôt sur le résultat	1	9	10
	(2)	(36)	(38)
Montant révisé du bénéfice global (de la perte globale) au 31 mars 2012	474 \$	(122) \$	352 \$

L'application d'IAS 19R a donné lieu à une diminution de l'actif de 198 \$ et à une augmentation du passif de 194 \$ au 1^{er} janvier 2012. En outre, l'actif a augmenté de 47 \$ et le passif a augmenté de 230 \$ au 31 décembre 2012.

En raison de la variation du bénéfice net consolidé en 2012, le bénéfice de base et dilué par action a diminué de 0,010 \$ et de 0,009 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

3. *Changements de méthodes comptables (suite)*

b) IFRS 10 – États financiers consolidés

Conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), la Compagnie a évalué s'il y avait lieu ou non de consolider une entité en se fondant sur la définition du contrôle qui y est établi. La norme a défini le contrôle comme étant lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.

Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts

La Compagnie a évalué la définition révisée du contrôle à l'égard des fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices et a conclu qu'elle n'avait pas subi d'incidence importante. La Compagnie continuera de présenter les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires des actifs et des passifs dans les bilans consolidés, et elle fournit des informations étendues sur la nature de ces entités et sur les risques connexes. L'application d'IFRS 10 aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices pourrait continuer à évoluer d'ici au 1^{er} janvier 2014, date à laquelle les assureurs européens seront tenus d'adopter cette norme. La Compagnie continuera de surveiller les développements à cet égard.

Se reporter à la note 9 pour plus de renseignements en ce qui a trait à la présentation et aux informations à fournir relativement à ces structures.

Titres de fiducies de capital

La Fiducie de capital Canada-Vie et la Fiducie de capital Great-West (les fiducies de capital) étaient consolidées par la Compagnie en vertu d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Les fiducies de capital ne seront plus consolidées dans les états financiers de la Compagnie étant donné que le placement de la Compagnie dans les fiducies de capital n'a pas d'exposition à des rendements variables et, donc, qu'il ne satisfait pas à la définition révisée du contrôle selon IFRS 10. Le changement à l'égard de la consolidation n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net ni sur les capitaux propres de la Compagnie; toutefois, la déconsolidation s'est traduite par une augmentation de 282 \$ et de 45 \$ des obligations au 1^{er} janvier 2012 et au 31 décembre 2012, respectivement, ce qui a augmenté des mêmes montants le passif lié aux débetures de fiducies de capital dans les bilans consolidés.

Par suite de l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a également reclassé un montant de 47 \$ entre les actions et les immeubles de placement au 31 décembre 2012, et un montant de 48 \$ au 1^{er} janvier 2012.

c) IFRS 11 – Partenariats

La Compagnie a adopté les directives contenues dans IFRS 11, *Partenariats*, laquelle sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'entreprises communes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin. Lorsque la Compagnie participe à des entreprises communes, elle comptabilise sa quote-part de l'actif, du passif et du bénéfice net. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Compagnie.

3. *Changements de méthodes comptables (suite)*

d) IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Parallèlement à l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a adopté les directives contenues dans IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Cette norme exige la présentation d'informations supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés issus des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. L'adoption de cette norme a eu pour effet d'augmenter la quantité d'informations à fournir en ce qui a trait aux filiales et à la participation de la Compagnie dans des entreprises associées; toutefois, elle n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de cette dernière.

e) IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

La Compagnie a adopté IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. Conformément aux dispositions transitoires, IFRS 13 a été appliquée prospectivement à partir de cette date. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs de la Compagnie. Cependant, la Compagnie présente les nouvelles informations requises en vertu d'IFRS 13 dans les états financiers (se reporter à la note 7).

f) IAS 1 – Présentation des états financiers

La Compagnie a adopté les directives fournies dans la version modifiée d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. En vertu de la norme modifiée, les autres éléments du bénéfice global sont classés par nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

g) IFRS 7 – Instruments financiers

La Compagnie a adopté les directives comprises dans les modifications apportées à IFRS 7, *Instruments financiers*, qui présente de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions-cadres de compensation. La norme révisée porte seulement sur les informations à fournir et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie (se reporter à la note 8).

4. Acquisition d'Irish Life Group Limited

Le 19 février 2013, la Compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec le gouvernement de l'Irlande en vue d'acheter, par l'entremise de sa filiale Canada Life Limited, la totalité des actions d'Irish Life Group Limited (Irish Life) en contrepartie de 1,75 G\$ (1,3 G€).

La transaction est assujettie aux approbations réglementaires habituelles, dont celles de la Commission européenne en vertu du règlement européen sur les fusions, et à certaines conditions de clôture. Une fois la transaction conclue, les activités d'assurance-vie et de retraite de la filiale irlandaise de la Compagnie, Canada Life (Ireland), seront intégrées à celles d'Irish Life et conserveront le nom d'Irish Life. Irish Life dispose d'une marque bien établie, en plus d'offrir une vaste gamme de produits et de profiter d'un important réseau de multidistribution similaire à celui lié aux activités de la Compagnie au Canada.

Cette acquisition effectuée au sein du marché permettra à la Compagnie de se classer comme chef de file dans les secteurs de l'assurance-vie, de la retraite et de la gestion de placements en Irlande. La stratégie employée par Irish Life est similaire à celle de Lifeco, car elle vise à maximiser le rendement pour les actionnaires en réduisant les risques au minimum et en mettant l'accent sur la rentabilité des capitaux.

La transaction est financée par le produit net d'un placement de reçus de souscription d'environ 1,25 G\$ effectué le 12 mars 2013. Ce placement se compose d'une convention de prise ferme de 650 \$ et d'un placement privé concomitant de reçus de souscription auprès de la Financière Power de 550 \$ et de la Société financière IGM Inc. de 50 \$. Les reçus de souscription, qui sont classés à titre de passifs financiers, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés au poste Autres passifs dans les bilans consolidés, tandis que les charges d'intérêts sont comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat. Le produit du placement, présenté à titre d'obligations dans les bilans consolidés, sera détenu en mains tierces jusqu'à la conclusion de la transaction. Le solde du financement de cette transaction proviendra d'une émission de titres d'emprunt libellés en euros (décrite ci-après) et de la trésorerie interne.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a conclu des contrats de change à terme liés à l'investissement à venir dans Irish Life, dans le cadre d'une stratégie globale dont l'objectif est d'atténuer les risques associés à l'euro. Ces contrats fixent le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 € de l'investissement à venir dans Irish Life et fixent le taux de change entre l'euro et le dollar canadien sur une tranche d'environ 500 €.

Le 18 avril 2013, soit après la date de clôture, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 € assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la Irish Stock Exchange. L'émission de titres d'emprunt libellés en euros offrira une couverture naturelle à une partie du montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellés en euros.

La Compagnie a maintenant obtenu la totalité du financement nécessaire à l'acquisition d'Irish Life Group et elle a couvert toutes les expositions connexes au risque de change lié à l'euro. La conclusion de la transaction devrait s'effectuer en juillet 2013, si les approbations réglementaires sont obtenues.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2013		31 décembre 2012		1 ^{er} janvier 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations						
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	63 121 \$	63 121 \$	62 752 \$	62 752 \$	59 870 \$	59 870 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 321	2 321	2 113	2 113	1 853	1 853
Disponibles à la vente	9 351	9 351	6 782	6 782	6 888	6 888
Prêts et créances	11 102	12 603	10 934	12 438	9 744	10 785
	85 895	87 396	82 581	84 085	78 355	79 396
Prêts hypothécaires						
Résidentiels	6 132	6 516	6 034	6 439	5 996	6 424
Non résidentiels	11 721	12 525	11 841	12 628	11 436	12 238
	17 853	19 041	17 875	19 067	17 432	18 662
Actions						
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	6 187	6 187	5 918	5 918	5 454	5 454
Disponibles à la vente	763	763	788	788	864	864
Autres	346	421	345	383	338	406
	7 296	7 371	7 051	7 089	6 656	6 724
Immeubles de placement	3 456	3 456	3 572	3 572	3 249	3 249
Total	114 500 \$	117 264 \$	111 079 \$	113 813 \$	105 692 \$	108 031 \$

(1) Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au gré de la direction, ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

Au 31 mars 2013, la valeur portée aux bilans consolidés pour les placements de portefeuille vendus aux termes de conventions de rachat liées à des prêts hypothécaires était de 1 969 \$ (néant au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012).

Au 31 mars 2013, un montant de 1 238 \$ d'obligations disponibles est détenu en mains tierces relativement aux reçus de souscription, tel qu'il est décrit à la note 4.

b) Les placements de portefeuille incluent ce qui suit :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Montants ayant subi une dépréciation par catégorie		
À la juste valeur par le biais du résultat net	375 \$	365 \$
Disponibles à la vente	27	27
Prêts et créances	41	41
Total	443 \$	433 \$

La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus déduction faite d'une provision de 21 \$ au 31 mars 2013 et au 31 décembre 2012.

5. *Placements de portefeuille (suite)*

c) Les produits de placement nets se répartissent comme suit :

Trimestre clos le 31 mars 2013	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers :						
Produits de placement gagnés	907 \$	219 \$	62 \$	64 \$	99 \$	1 351 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	35	-	-	-	-	35
Autres classements	6	6	-	-	-	12
Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	-	(1)	-	-	-	(1)
Autres produits et charges	-	-	-	(15)	(20)	(35)
	948	224	62	49	79	1 362
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits (pertes) nets réalisés et latents						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3	-	-	-	-	3
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	228	-	236	9	(11)	462
	231	-	236	9	(11)	465
Total	1 179 \$	224 \$	298 \$	58 \$	68 \$	1 827 \$

Trimestre clos le 31 mars 2012	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers :						
Produits de placement gagnés	929 \$	226 \$	56 \$	62 \$	156 \$	1 429 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	35	-	1	-	-	36
Autres classements	3	8	-	-	-	11
Autres produits et charges	-	-	-	(15)	(18)	(33)
	967	234	57	47	138	1 443
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits (pertes) nets réalisés et latents						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(7)	-	-	-	-	(7)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(374)	-	243	36	(94)	(189)
	(381)	-	243	36	(94)	(196)
Total	586 \$	234 \$	300 \$	83 \$	44 \$	1 247 \$

5. *Placements de portefeuille (suite)*

Les produits de placement gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la quote-part de la Compagnie du résultat de la Société financière IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement.

6. **Gestion du risque**

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée. L'approche de la Compagnie à l'égard de la gestion du risque n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2012 de Lifeco. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse complète de la structure de gouvernance de la Compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note intitulée Gestion du risque lié aux instruments financiers dans les états financiers consolidés de la Compagnie datés du 31 décembre 2012.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2012.

6. *Gestion du risque (suite)*

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités opérationnelles au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou des marchés financiers. La Compagnie a obtenu une marge de crédit de 200 \$ auprès d'une banque à charte canadienne. De plus, Putnam LLC dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un consortium de banques et d'une facilité d'emprunt à terme non renouvelable d'un montant de 304 \$ US de Putnam LLC, garantie par Lifeco, qui viendra à échéance en 2015.
- Les obligations présentées aux bilans consolidés comprennent un montant de 1 238 \$ de trésorerie soumise à restriction détenue en mains tierces relativement à l'émission de reçus de souscription du 12 mars 2013 (se reporter à la note 4).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

6. *Gestion du risque (suite)*

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des Normes internationales d'information financière, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

6. *Gestion du risque (suite)*

Au 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a amélioré la méthode dont elle se sert pour estimer les provisions relatives aux taux d'intérêt. La provision totale a été restructurée en plusieurs provisions visant à couvrir les risques de modélisation à court terme ainsi que les risques inhérents à long terme et les risques liés à la non-concordance des flux de trésorerie; aucune incidence nette sur le total des provisions n'a été observée à la suite de la restructuration. Cette restructuration influencera toutefois le moment prévu de la comptabilisation de ces provisions en résultat net. La Compagnie estime que cette restructuration fera croître le bénéfice net annuel prévu pour 2013 d'environ 70 \$, après impôt, par rapport au résultat enregistré en 2012 selon l'ancienne méthode.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- L'incidence d'une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits correspondrait à une hausse d'environ 159 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 116 \$ du bénéfice net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 65 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 45 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 688 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 476 \$ du bénéfice net.

iii) *Risque lié aux marchés boursiers*

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

6. *Gestion du risque (suite)*

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 22 \$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 18 \$. Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 115 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 86 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 428 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 330 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 479 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 365 \$.

7. Évaluation à la juste valeur

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation du crédit élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

7. *Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

Actifs évalués à la juste valeur	31 mars 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	2 084 \$	– \$	– \$	2 084 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	65 164	278	65 442
Actions	6 161	7	19	6 187
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	<u>6 161</u>	<u>65 171</u>	<u>297</u>	<u>71 629</u>
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	9 323	28	9 351
Actions	93	3	1	97
Total des actifs financiers disponibles à la vente	<u>93</u>	<u>9 326</u>	<u>29</u>	<u>9 448</u>
Immeubles de placement	–	–	3 456	3 456
Dérivés ⁽¹⁾	–	862	–	862
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation de Putnam LLC	89	356	11	456
Autres ⁽²⁾	47	–	–	47
Total des actifs évalués à la juste valeur	<u><u>8 474 \$</u></u>	<u><u>75 715 \$</u></u>	<u><u>3 793 \$</u></u>	<u><u>87 982 \$</u></u>
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	1 \$	476 \$	– \$	477 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	697	29	726
Autres passifs – autres	47	–	–	47
Total des passifs évalués à la juste valeur	<u><u>48 \$</u></u>	<u><u>1 173 \$</u></u>	<u><u>29 \$</u></u>	<u><u>1 250 \$</u></u>

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 9 \$.

(2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties données de 147 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

7. *Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

31 mars 2013								
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – Compte de négociation ⁽³⁾	Total de l'actif	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au 1^{er} janvier 2013	273 \$	27 \$	12 \$	1 \$	3 572 \$	9 \$	3 894 \$	33 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le bénéfice net	21	1	-	-	9	2	33	-
Compris dans les autres éléments du bénéfice global	-	1	-	-	(113)	-	(112)	-
Achats	-	-	7	-	4	-	11	-
Ventes	-	-	-	-	(16)	-	(16)	-
Remboursements	(16)	(1)	-	-	-	-	(17)	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(4)
Transferts vers le niveau 3 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts hors du niveau 3 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	278 \$	28 \$	19 \$	1 \$	3 456 \$	11 \$	3 793 \$	29 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits de placement nets	21 \$	1 \$	- \$	- \$	9 \$	2 \$	33 \$	- \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 mars 2013	21 \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	2 \$	32 \$	- \$

(1) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts depuis le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

(2) Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est évaluée selon les cours du marché observables.

(3) Comprennent des actions non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

7. *Évaluation à la juste valeur (suite)*

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Titres adossés à des actifs (inclus dans les obligations)	Actualisation des flux de trésorerie	<p>Hypothèse de taux de vitesse de remboursement par anticipation (pourcentage estimatif des remboursements par anticipation sur une base annuelle)</p> <p>Hypothèse de taux de défaut de paiement constant (pourcentage estimatif du groupe de garanties faisant l'objet de défauts sur une base annuelle)</p> <p>Hypothèse d'écart ajusté de l'indice ABX (ajusté pour tenir compte des primes de liquidité calculées à l'interne)</p>	<p>5 % (moyenne pondérée)</p> <p>5 % (moyenne pondérée)</p> <p>625 pdb (moyenne pondérée)</p>	La Compagnie ne croit pas que l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour remplacer une ou plusieurs des données aurait une incidence importante sur la juste valeur de ces instruments.
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives futures, taux de location, dépenses en immobilisations et opérationnelles) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation de sortie et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,0 % à 11,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Conventions-cadres de compensation exécutoire ou accords similaires

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la Compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

La Compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la Compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la Compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

	31 mars 2013			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾		Garanties financières (reçues) versées ⁽²⁾		
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	862 \$	(237) \$	(9) \$	616 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	773	-	(773)	-
Total des instruments financiers (actifs)	1 635 \$	(237) \$	(782) \$	616 \$
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	477 \$	(237) \$	(144) \$	96 \$
Total des instruments financiers (passifs)	477 \$	(237) \$	(144) \$	96 \$

8. Conventions-cadres de compensation exécutoire ou accords similaires (suite)

	31 décembre 2012			
	Montants connexes non compensés dans le bilan			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières (reçues) versées ⁽²⁾	Exposition nette
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	997 \$	(212) \$	(25) \$	760 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	101	-	(101)	-
Total des instruments financiers (actifs)	1 098 \$	(212) \$	(126) \$	760 \$
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	342 \$	(212) \$	(96) \$	34 \$
Total des instruments financiers (passifs)	342 \$	(212) \$	(96) \$	34 \$

- (1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.
- (2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 9 \$ (25 \$ au 31 décembre 2012), un montant de 789 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (103 \$ au 31 décembre 2012) et un montant de 162 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (118 \$ au 31 décembre 2012).
- (3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

9. Fonds distincts

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la Compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices des fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations du marché, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices des fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la Compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices des fonds distincts et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la Compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la Compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la Compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans un poste distinct des bilans consolidés, soit Placements pour le compte des polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts.

9. *Fonds distincts (suite)*

Dans les comptes consolidés de résultat, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices des fonds distincts, y compris les variations de la valeur de marché et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices des fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs au titre des polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la Compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices des fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la Compagnie liée à ces fonds. La Compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, la Compagnie court un risque à l'égard des frais qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La Compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 mars 2013, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 282 \$ (2 110 \$ au 31 décembre 2012).

Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties :

	31 mars 2013				
	Juste valeur	Insuffisance d'investissement par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	24 997 \$	– \$	25 \$	134 \$	134 \$
Exploitation américaine	7 882	–	–	57	57
Exploitation européenne	3 899	553	26	53	606
Total	36 778 \$	553 \$	51 \$	244 \$	797 \$

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne le 31 mars 2013.

9. *Fonds distincts (suite)*

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2013. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 8 \$ pour le trimestre, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Exploitation européenne.

Se reporter à la rubrique intitulée Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion daté du 31 décembre 2012 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des polices de fonds distincts :

a) Placements pour le compte des polices de fonds distincts

	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 480 \$	4 837 \$	5 334 \$
Obligations	23 869	24 070	21 594
Prêts hypothécaires	2 372	2 303	2 303
Actions	36 657	35 154	32 651
Fonds communs de placement	36 247	34 100	31 234
Immeubles de placement	6 057	6 149	5 457
	110 682	106 613	98 573
Produits à recevoir	316	239	287
Autres passifs/actifs	(1 742)	(1 904)	(2 278)
Total	109 256 \$	104 948 \$	96 582 \$

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Solde au début de l'exercice	104 948 \$	96 582 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	3 774	3 329
Produits de placement nets	93	122
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	911	541
Profits en capital latents sur les placements, montant net	3 222	3 213
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(321)	(144)
Retraits des titulaires de polices	(3 388)	(3 181)
Virement du fonds général, montant net	17	12
Total	4 308	3 892
Solde à la fin	109 256 \$	100 474 \$

9. *Fonds distincts (suite)*

c) Produits de placement pour le compte des polices de fonds distincts et variation correspondante du passif

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Produits de placement nets	93 \$	122 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	911	541
Profits en capital latents sur les placements, montant net	3 222	3 213
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(321)	(144)
Total	3 905	3 732
Variation des passifs relatifs aux contrats liés aux fonds distincts pour le compte des polices	3 905	3 732
Montant net	– \$	– \$

d) Placements pour le compte des polices de fonds distincts (en fonction des niveaux de hiérarchie [note 7])

	31 mars 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des polices de fonds distincts⁽¹⁾	76 614 \$	27 844 \$	6 177 \$	110 635 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 1 379 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours de 2013, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 755 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, car la Compagnie a été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

	31 mars 2013
Solde au début	6 287 \$
Total des profits inclus dans le bénéfice lié aux fonds distincts	16
Achats	9
Ventes	(135)
Solde à la fin	6 177 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts depuis le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples. Il n'y a eu ni transfert vers le niveau 3 ni depuis le niveau 3 au cours de la période.

10. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	31 mars 2013		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	119 609 \$	2 097 \$	117 512 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	726	-	726
Total	120 335 \$	2 097 \$	118 238 \$

	31 décembre 2012		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	119 919 \$	2 064 \$	117 855 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	739	-	739
Total	120 658 \$	2 064 \$	118 594 \$

11. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Charges opérationnelles		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	1 \$	1 \$
Charges financières		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	58	58
Intérêts sur les débetures de fiducies de capital	3	12
Autres	5	5
	66	75
Total	67 \$	76 \$

12. Capital social

Actions ordinaires
Émises et en circulation

	31 mars 2013		31 décembre 2012	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires :				
Solde au début	950 596 440	5 848 \$	949 764 141	5 828 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	800 800	20	832 299	20
Solde à la fin	951 397 240	5 868 \$	950 596 440	5 848 \$

13. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère comme étant les principales parties prenantes les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où cette dernière et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences en capital réglementaires minimales dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

13. *Gestion du capital (suite)*

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou diverses déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Capital de première catégorie ajusté, montant net	8 667 \$	8 699 \$
Capital de deuxième catégorie, montant net	1 720	1 710
Total du capital disponible	10 387 \$	10 409 \$
Total du capital requis	4 951 \$	5 018 \$
Ratio du capital de première catégorie	175 %	173 %
Total du ratio	210 %	207 %

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes. Au 31 décembre 2012, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

14. Paiements fondés sur des actions

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, 1 810 600 options ont été attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (2 138 100 options au premier trimestre de 2012). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 était de 4,33 \$ par option (3,17 \$ par option au premier trimestre de 2012). Une charge de rémunération liée au régime d'options sur actions de la Compagnie de 2 \$ après impôt a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat pour le trimestre clos le 31 mars 2013 (2 \$ après impôt pour le trimestre clos le 31 mars 2012). La volatilité attendue reflète l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique constitue une indication à l'égard des tendances futures, ce qui pourrait ne pas être le cas.

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les obligations au titre des prestations définies sont établies en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et il est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

15. *Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)*

Les filiales de la Compagnie ont annoncé la liquidation partielle de certains régimes de retraite à prestations définies. La Compagnie a constitué une provision d'un montant de 34 \$ à l'égard de ces régimes.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie et continuera de contribuer à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation de la Compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la compagnie concernée.

La politique de capitalisation des filiales de la Compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions de ses contributions futures et de remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies de la Compagnie :

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies			Autres avantages postérieurs à l'emploi		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes						
Juste valeur de l'actif des régimes au début	3 308 \$	3 137 \$	3 137 \$	– \$	– \$	– \$
Reclassements	–	(17)	–	–	–	–
Produits d'intérêts	36	156	–	–	–	–
Rendement réel en sus des produits d'intérêts	114	108	–	–	–	–
Cotisations patronales	21	86	–	4	17	–
Cotisations salariales	4	16	–	–	–	–
Prestations versées	(43)	(169)	–	(4)	(17)	–
Frais administratifs	(1)	(5)	–	–	–	–
Fluctuations des taux de change	(3)	(4)	–	–	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin	3 436 \$	3 308 \$	3 137 \$	– \$	– \$	– \$
Variation des obligations au titre des prestations définies						
Obligations au titre des prestations définies au début	3 912 \$	3 470 \$	3 470 \$	420 \$	406 \$	406 \$
Reclassements	–	(17)	–	–	–	–
Coût des services rendus au cours de la période	23	75	–	1	2	–
Coût financier	43	171	–	4	20	–
Cotisations salariales	4	16	–	–	–	–
Prestations versées	(43)	(169)	–	(4)	(17)	–
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses économiques	17	361	–	4	42	–
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	–	9	–	–	13	–
Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	–	4	–	–	(46)	–
Fluctuations des taux de change	(1)	(8)	–	–	–	–
Obligations au titre des prestations définies à la fin	3 955 \$	3 912 \$	3 470 \$	425 \$	420 \$	406 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés						
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(519) \$	(604) \$	(333) \$	(425) \$	(420) \$	(406) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(36)	(41)	(71)	–	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(555) \$	(645) \$	(404) \$	(425) \$	(420) \$	(406) \$
Comptabilisé dans :						
Autres actifs	218 \$	202 \$	198 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs	(773)	(847)	(602)	(425)	(420)	(406)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(555) \$	(645) \$	(404) \$	(425) \$	(420) \$	(406) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	3 687 \$	3 647 \$	3 230 \$			
Régimes non capitalisés	268 \$	265 \$	240 \$	425 \$	420 \$	406 \$

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Compagnie doit déterminer si l'actif au titre du régime de retraite lui donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures ou de remboursements; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

	Régimes de retraite à prestations définies		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Variation du plafond de l'actif			
Plafond de l'actif au début	41 \$	71 \$	71 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif au début	-	4	-
Variation du plafond de l'actif	(5)	(34)	-
Plafond de l'actif à la fin	36 \$	41 \$	71 \$

b) Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

	Tous les régimes de retraite		
	Trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations définies	27 \$	23 \$	23 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des cotisations définies	7	6	6
Cotisations salariales	(4)	(4)	(4)
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	30	25	25
Coût des services passés	-	(1)	-
Frais administratifs	1	1	1
Coût financier, montant net	7	5	6
Charge au titre des régimes – résultat net	38	30	32
Écarts actuariels comptabilisés	17	(6)	133
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(114)	(30)	(87)
Variation de l'incidence du plafond de l'actif	(5)	(10)	(10)
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite dans les autres éléments du bénéfice global	(102)	(46)	36
Total de la charge au titre des régimes de retraite	(64) \$	(16) \$	68 \$

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

	Autres avantages postérieurs à l'emploi		
	Trimestres clos les		
	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations définies	1 \$	1 \$	– \$
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	1	1	–
Coût financier, montant net	4	5	5
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi – résultat net	5	6	5
Écarts actuariels comptabilisés	4	(33)	12
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du bénéfice global	4	(33)	12
Total de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	9 \$	(27) \$	17 \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée par l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Titres de participation	51 %	46 %
Titres de créance	38 %	41 %
Biens immobiliers	5 %	4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 %	9 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Les actifs du régime comprennent des placements de 1 523 \$ au 31 décembre 2012 et de 1 430 \$ au 1^{er} janvier 2012 dans des fonds distincts gérés par des filiales de la Compagnie inclus dans les bilans consolidés. Les actifs du régime ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie à la rémunération future

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 décembre 2012	31 décembre 2012
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	3 619 \$	420 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	293	–
Obligation au titre des prestations définies	3 912 \$	420 \$

ii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 décembre 2012	31 décembre 2012
Employés en service	41 %	23 %
Participants avec droits acquis différés	17 %	– %
Employés retraités	42 %	77 %
Total	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	16,7 ans	12,7 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2013 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	73 \$	– \$	73 \$
Régimes non capitalisés	14	20	34
Régimes à cotisations définies	28	–	28
Total	115 \$	20 \$	135 \$

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 décembre 2012	31 décembre 2012
Pour le calcul du coût des prestations :		
Taux d'actualisation	5,1 %	5,1 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,5 %	–
Augmentations futures des rentes	2,0 %	–
Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations définies :		
Taux d'actualisation	4,4 %	4,2 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,1 %	–
Augmentations futures des rentes	1,9 %	–
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des rentes	38,0 %	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :		
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux		6,5 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux		4,5 %
Exercice au cours duquel le taux final est atteint		2024

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2013	31 mars 2013

Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations définies, toutes les hypothèses sont les mêmes que celles de l'exercice précédent, à l'exception de ce qui suit :

Taux d'actualisation	4,3 %	4,1 %
----------------------	-------	-------

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 décembre 2012	31 décembre 2012
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	21,1	20,9
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	23,4	23,0
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	23,2	23,3
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	24,6	24,4

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de l'espérance de vie moyenne, y compris des provisions liées à l'amélioration au chapitre de la mortalité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude, et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses quant à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 122 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 19 \$ des autres avantages postérieurs à l'emploi.

15. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

iii) Incidence des variations des hypothèses

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
	31 décembre 2012	31 décembre 2012
Régimes de retraite à prestations définies :		
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(551) \$	705 \$
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération sur l'obligation au titre des prestations définies	124	(109)
Incidence de la variation du taux d'inflation sur l'obligation au titre des prestations définies	289	(242)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :		
Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux		
Incidence sur les obligations au titre des prestations définies	40	(33)
Incidence sur les coûts des services rendus et le coût financier au cours de l'exercice	2	(2)
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(48)	59

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

16. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Bénéfice		
Bénéfice net	550 \$	474 \$
Dividendes – détenteurs d’actions privilégiées	(33)	(25)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	517	449
Titres de fiducies de capital	–	3
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires – dilué	517 \$	452 \$
 Nombre d’actions ordinaires		
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	950 998 752	949 781 011
Ajouter :		
– Conversions des parts de fiducies de capital	–	10 405 100
– Exercice potentiel d’options sur actions en cours	485 466	297 241
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué	951 484 218	960 483 352
 Bénéfice de base par action ordinaire	0,544 \$	0,474 \$
 Bénéfice dilué par action ordinaire	0,544 \$	0,471 \$
 Dividendes par action ordinaire	0,3075 \$	0,3075 \$

Les reçus de souscription décrits à la note 4 sont considérés comme des actions ordinaires conditionnelles et ils ont été exclus du calcul du bénéfice de base et dilué par action jusqu’à ce que toutes les conditions à leur égard aient été remplies. Globalement, les reçus de souscription sont échangeables contre 48 660 000 actions ordinaires de la Compagnie à raison de un reçu pour une action.

17. Impôt sur le résultat

a) Charge d’impôt

La charge d’impôt se compose des éléments suivants :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2013	2012
Impôt exigible	141 \$	86 \$
Impôt différé	(13)	(30)
Total de la charge d’impôt	128 \$	56 \$

b) Taux d’imposition effectif

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, le taux d’imposition effectif global de Lifeco était de 18 %, comparativement à 14 % pour l’ensemble de l’exercice 2012 et à 11 % pour le trimestre clos le 31 mars 2012. Les taux d’imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d’imposition de la Compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d’imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

17. *Impôt sur le résultat (suite)*

La diminution du taux d'imposition effectif pour l'ensemble de l'exercice 2012 tient à l'incidence de modifications des taux d'imposition prévus par la loi pour l'ajustement des passifs relatifs aux contrats d'assurance en ce qui a trait à l'impôt différé, à la comptabilisation d'économies d'impôt au titre de pertes non comptabilisées précédemment et aux différences temporaires. En outre, au cours du deuxième trimestre de 2012, la Compagnie a conclu une entente de vérification avec l'Agence du revenu du Canada. L'entente a réglé plusieurs questions en suspens, y compris le prix de transfert et d'autres questions de fiscalité internationale pour les exercices 2004 à 2011. La Compagnie avait constitué des provisions au titre de l'impôt incertain pour ces éléments, ce qui a eu, au moment de la reprise, une incidence positive de 47 \$ et a occasionné une réduction de 2 % du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La baisse du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2012 tient compte de l'incidence des réductions des taux d'imposition prévus par la loi pour l'exploitation européenne, de la variation des taux d'imposition sur l'ajustement des passifs relatifs aux contrats d'assurance en ce qui a trait à l'impôt différé et de la comptabilisation d'économies d'impôt sur le résultat de l'exercice précédent par l'exploitation américaine.

c) Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la Compagnie enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé.

L'actif d'impôt différé comporte des soldes qui sont tributaires des bénéfices imposables futurs. Or, des entités pertinentes ont subi des pertes soit durant l'exercice en cours, soit à l'exercice précédent. Le total de l'actif d'impôt différé pour les entités visées les plus importantes était de 1 198 \$ au 31 mars 2013 (1 153 \$ au 31 décembre 2012).

18. Provisions et passif éventuel (changements survenus après le 31 décembre 2012, date du rapport annuel)

Au cours du premier trimestre de 2013, la London Life et la Great-West, des filiales de Lifeco, ont réaffecté un montant de 298 \$ au surplus attribuable aux comptes de participation dans le cadre du jugement rendu par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 24 janvier 2013 relativement à l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London Inc., en 1997, ce qui a eu pour effet de réduire la provision liée à des litiges dans le compte des détenteurs d'actions ordinaires. La London Life et la Great-West ont déposé une demande d'appel de la décision du 24 janvier 2013.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué un examen des éventualités concernant les coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a réduit la provision existante, la faisant passer de 41 \$ à 7 \$.

19. Information sectorielle

**Résultats nets consolidés
Pour le trimestre clos le 31 mars 2013**

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits :					
Primes reçues	2 515 \$	629 \$	1 436 \$	– \$	4 580 \$
Produits de placement nets					
Produits de placement nets réguliers	619	323	427	(7)	1 362
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	56	(6)	415	–	465
Total des produits de placement nets	675	317	842	(7)	1 827
Honoraires et autres produits	289	331	158	–	778
Total des produits	3 479	1 277	2 436	(7)	7 185
Prestations et charges :					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 456	760	1 999	–	5 215
Autres	633	372	172	3	1 180
Charges financières	29	34	4	–	67
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	12	13	2	–	27
Bénéfice avant impôt	349	98	259	(10)	696
Impôt sur le résultat	67	20	43	(2)	128
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	282	78	216	(8)	568
Participations ne donnant pas le contrôle	15	3	–	–	18
Bénéfice net	267	75	216	(8)	550
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	27	–	6	–	33
Bénéfice net avant la répartition du capital	240	75	210	(8)	517
Incidence de la répartition du capital	25	(4)	(18)	(3)	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	265 \$	71 \$	192 \$	(11) \$	517 \$

19. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits :					
Primes reçues	2 365 \$	821 \$	1 343 \$	– \$	4 529 \$
Produits de placement nets					
Produits de placement nets réguliers	658	324	463	(2)	1 443
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(150)	21	(67)	–	(196)
Total des produits de placement nets	508	345	396	(2)	1 247
Honoraires et autres produits	277	302	145	–	724
Total des produits	3 150	1 468	1 884	(2)	6 500
Prestations et charges :					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 185	1 003	1 555	–	4 743
Autres	648	331	142	4	1 125
Charges financières	38	33	5	–	76
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	11	13	2	–	26
Bénéfice avant impôt	268	88	180	(6)	530
Impôt sur le résultat	33	9	16	(2)	56
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	235	79	164	(4)	474
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	2	4	–	–
Bénéfice net	241	77	160	(4)	474
Dividendes – détenteurs d’actions privilégiées	18	–	6	1	25
Bénéfice net avant la répartition du capital	223	77	154	(5)	449
Incidence de la répartition du capital	19	(3)	(14)	(2)	–
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	242 \$	74 \$	140 \$	(7) \$	449 \$

GREAT-WEST LIFECO^{INC.}

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER^{MC}

Dans le but de réduire notre empreinte environnementale, le présent rapport a été imprimé sur du papier certifié Forest Stewardship Council® et qui contient 30 % de fibres recyclées après consommation. Lorsque vous aurez terminé la lecture du présent rapport, veuillez le mettre au recyclage. Vous pouvez également télécharger sa version électronique en vous rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com.